



TRAJECTOIRES

squats et bidonvilles

BIDONVILLE, SORTIR, S'EN SORTIR :

4 ANS APRÈS - PARCOURS ET STRATÉGIES D'INSERTION À PARTIR DU LOGEMENT

RECHERCHE - ACTION

NOVEMBRE 2019

CETTE ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE
PAR L'ASSOCIATION TRAJECTOIRES

TRAJECTOIRES

squats et bidonvilles

ENTRETIENS

Alexandre Le Clève, Evangeline Masson-Diez, Olivier Peyroux

ANALYSE ET RÉDACTION

Alexandre Le Clève, Guillaume Lardanchet, Olivier Peyroux

Elle a bénéficié du Soutien de la Fondation Abbé Pierre
et de la Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement



Les constats, analyses et opinions exprimés dans ce rapport ne peuvent être attribués qu'à ses auteurs.

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Rachel Magnin

CRÉDITS PHOTOS

Elodie Perriot

L'ÉQUIPE TIENT À REMERCIER

L'ensemble des personnes interrogées pour le temps qu'elles nous ont accordé
et l'accueil qu'elles nous ont réservé à l'occasion des entretiens.
Emmanuelle Pascal pour sa relecture attentive et son exigence.

POUR CITER CETTE ÉTUDE

LE CLÈVE A., LARDANCHET G., PEYROUX O.

Bidonville, sortir, s'en sortir : 4 ans après - Parcours et stratégies d'insertion à partir du logement, Novembre 2019.

4	AVANT PROPOS
4	Sylvain Mathieu, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement
5	Christophe Robert, Délégué Général de la Fondation Abbé Pierre
7	INTRODUCTION
8	1. RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES
8	Les protégés
9	Les sélectionnés
9	Les autonomes
9	Les communautaires
9	Évolution de l'échantillon
10	Conduite des entretiens (grille, interviewer...)
11	Autres biais (volonté des personnes de dissimuler ou survaloriser certains éléments, langues, redevabilité)...
13	CHAPITRE 1 PARCOURS D'INSERTION
14	1. DROITS SOCIAUX/DROIT AU SÉJOUR
15	2. LE DÉSIR DE NATIONALITÉ FRANÇAISE
16	3. LOGEMENT
17	4. LA SCOLARISATION DES ENFANTS
20	5. EMPLOI
21	6. LA PROBLÉMATIQUE DE LA SANTÉ ET LE TRAVAIL
22	7. PAUVRETÉ ET RESENTI

27	CHAPITRE 2 INSERTION DANS LA CITÉ / STRATÉGIES IDENTITAIRE
27	1 - UNE SOCIALISATION LIMITÉE EN DÉPIT D'UN HABITAT DANS LE DIFFUS
28	2 - L'IMPACT DE LA SOCIALISATION DANS L'INSERTION À MOYEN TERME
29	3 - PROTÉGÉS : DÉSAFFILIATION ET ASSIMILATION
29	Profil sociologique
29	Sociabilité
30	Stratégie identitaire privilégiée : l'assimilation
31	Points à retenir
31	4 - SÉLECTIONNÉS : ÉPUISEMENT ET RECONVERSION
31	Profil sociologique
31	Sociabilité
33	Stratégie identitaire privilégiée
34	Points à retenir
35	5 - AUTONOMES : UNE INSERTION PRIVILÉGIANT LA SOCIALISATION
35	Profil sociologique
35	Sociabilité
35	Stratégie identitaire privilégiée
36	Points à retenir
36	Une réussite sociale passant par le pays d'origine et les compatriotes
38	6 - DEUXIÈME GÉNÉRATION ET FOYERS INTERGÉNÉRATIONNELS
38	La deuxième génération
38	La situation des foyers multigénérationnels
41	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS
44	BIBLIOGRAPHIE

SYLVAIN MATHIEU, DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL POUR L'HÉBERGEMENT ET L'ACCÈS AU LOGEMENT

Parue il y a quatre ans, la première étude Trajectoires (*Du bidonville à la ville : vers la "vie normale" ? Parcours d'insertion des personnes migrantes ayant vécu en bidonvilles en France*) montrait que, loin des stéréotypes, l'insertion des habitants des bidonvilles était réalisable, à l'instar d'ailleurs de toute population précarisée, à la condition de s'en donner les moyens, en s'appuyant sur des pratiques éprouvées et dans un cadre partenarial. Grâce à l'analyse d'une cinquantaine de cas individuels, l'étude illustre la singularité des parcours marqués par les difficultés liées à la très grande précarité, mais aussi, d'une certaine manière, leur universalité en ce qu'ils se construisaient sur la volonté et les efforts personnels, sur le travail, la solidarité publique et privée, mais aussi sur les aléas de la vie et les rencontres. En ce sens, elle indiquait clairement l'importance de ne pas négliger les dispositifs de droit commun et de ne pas chercher à faire du « tout spécifique » au nom d'une situation singulière ou d'une approche ethnique qui ne voudrait pas dire son nom.

Cette étude a contribué à faire évoluer les regards et les pratiques. Elle a notamment nourri les travaux qui ont abouti à la rédaction du nouveau cadre d'action défini dans l'instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la politique de résorption des bidonvilles. Dans cette instruction, l'accent est clairement mis sur l'insertion des personnes en vue d'une résorption durable des bidonvilles, dans le respect des lois de la République et sans faire l'impasse sur l'ensemble des questions qui peuvent se poser dans ces lieux de vie informels. À ce titre, il faut également rappeler que l'insertion recherchée est globale et qu'il s'agit d'agir dans le même temps sur l'emploi, la formation, l'apprentissage linguistique et le logement.

Le cap est ainsi nettement posé au niveau national, et les moyens existent, avec notamment une enveloppe nationale de crédits pour soutenir les stratégies territoriales de résorption. Portée de 3 à 4 millions d'euros en 2019, cette enveloppe sera doublée en 2020 (soit 8 millions d'euros) afin d'impulser un véritable changement d'échelle dans cette politique. Il faut maintenant collectivement poursuivre la mobilisation sur le terrain. Celle des pouvoirs publics, pilotes de cette politique, est évidemment essentielle. Pour autant, le savoir-faire des acteurs de l'accompagnement social, associations, opérateurs, est également un élément déterminant de la réussite des actions mises en œuvre. Ils doivent à la fois être en capacité de proposer des solutions et en mesure de mettre en place un accompagnement adapté au public, en tenant compte de la complexité et de la diversité des problématiques spécifiques liées à la très grande précarité.

De ce point de vue, l'expertise apportée par l'association Trajectoires est précieuse. Elle fait le point, plusieurs années après la première étude, sur la situation des personnes qui avaient été rencontrées, à la manière d'une étude de cohorte sans pour autant prétendre à la rigueur méthodologique ni à l'ambition scientifique d'une telle démarche. Que sont devenues ces personnes ? Leur insertion s'est-elle consolidée ? Qu'en est-il de l'entourage, des enfants ? Quels enseignements en tirer pour la connaissance de ces publics et la conduite des politiques publiques qui les concernent ?

Les conclusions apportées sont éclairantes. Elles doivent servir de guide pour l'action et alimenter celle de tous les acteurs de terrain intervenant en faveur de l'insertion des habitants des bidonvilles.

CHRISTOPHE ROBERT, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

La Fondation Abbé Pierre rappelait, lors de la première étude « Du bidonville à la ville : vers la vie normale ? » que les réponses à apporter aux personnes vivant dans des bidonvilles n'étaient pas spécifiques. Plus que jamais elles doivent s'inscrire dans les principes du Logement d'Abord.

Les bidonvilles en France, et leur réapparition au début des années 90, sont en effet un des symptômes du mal-logement. Les problèmes que rencontrent les personnes vivant en bidonville sont de mêmes natures que celles que connaissent toutes les personnes en précarité de logement.

Cette nouvelle étude porte son attention sur le parcours des personnes, et en particulier sur le récit qu'elles en font après avoir accédé à un logement. Ce n'est pas tant via la statistique - le périmètre est restreint -, mais au travers des témoignages que Trajectoires trace les obstacles rencontrés et les leviers mobilisés par les personnes pour sortir du bidonville. L'Abbé Pierre parlait souvent des limites de la statistique, indiquant que ce seul prisme ne permettait pas de bien saisir ce qui signifie réellement vivre dans la précarité et donc d'apporter les bonnes réponses.

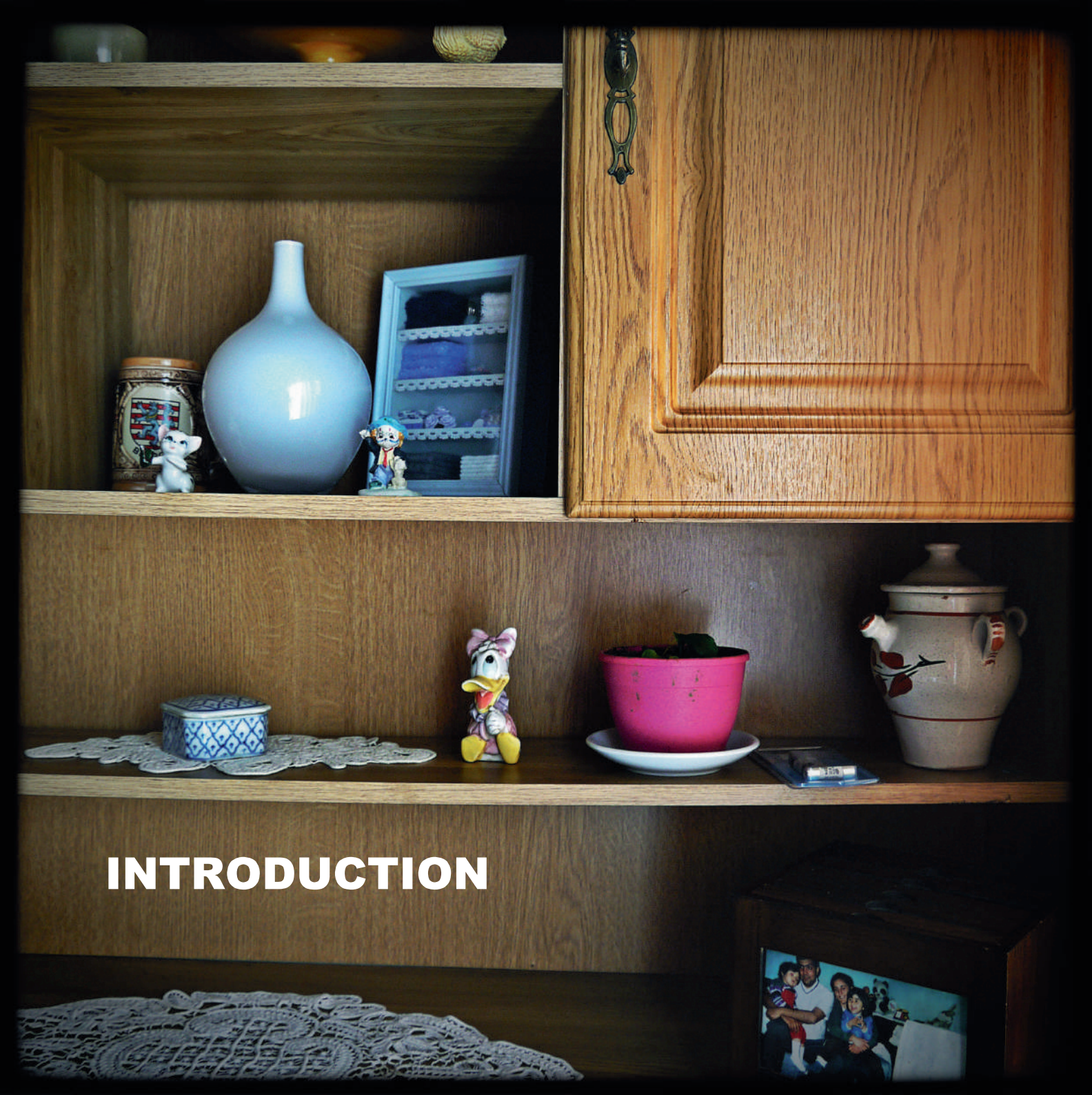
Il s'agit ici de prendre en compte les individus, dont chaque parcours est singulier avant d'avoir vécu en bidonville, de mieux comprendre leurs stratégies pour en sortir et de partager leur vision du passé, du présent et leurs aspirations futures.

Il y a des points communs dans ces parcours, notamment les difficultés rencontrées face à des refus abusifs. L'exemple du titre de séjour pour les personnes européennes est à ce titre caractéristique. Il ne relève pas d'une obligation juridique mais ne pas le détenir est source d'entrave dans les démarches quotidiennes : obtenir un abonnement téléphonique, un prêt bancaire... Et ce n'est là qu'une pratique, une difficulté parmi bien d'autres.

Les méfiances suscitées par le seul fait de vivre en bidonville comme les stigmatisations auxquelles elles conduisent, ne sont pas rationnelles ; et elles nuisent à la formulation d'une réponse adaptée aux besoins. Il faut donc au plus vite déconstruire ces représentations. Dans cette logique, cette étude nous invite à écouter les aspirations individuelles des personnes, mais aussi les interprétations que suscite chaque acte posé par les pouvoirs publics, les associations, la société civile. Elle montre enfin que la stabilité des personnes permet à chacun de se reconstruire, de bâtir de nouveaux parcours, de donner vie à ses désirs, et ainsi ne plus se limiter aux seuls actes de survie ; et ce, sans oublier les difficultés toujours présentes.

Nous ne cesserons pas de le rappeler : le logement est un pivot essentiel pour permettre enfin la résorption des bidonvilles, et plus largement pour mener le combat contre la grande précarité. Alors, on attend quoi ?

INTRODUCTION



INTRODUCTION

Créée en 2013 et composée de personnes ayant une longue expérience avec les populations vivant en bidonvilles, l'association Trajectoires s'est fixé pour mission d'appuyer les acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes pour l'insertion sociale de ces populations. Entre autres actions, l'association réalise des diagnostics sociaux au sein de bidonvilles et squats sur l'ensemble du territoire français, permettant aux acteurs de disposer d'une vision complète et concrète des besoins et attentes de leurs occupants, et d'y répondre le plus efficacement possible.

En novembre 2015, Trajectoires a publié une étude intitulée : "*Du bidonville à la ville : vers la vie normale ?*"¹. Réalisée avec le soutien de la Délégation Interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées (DIHAL) et la

¹ http://www.trajectoires-asso.fr/_admin/uploads/file/TRAJECTOIRES_Du-bidonville-a-la-ville.pdf

Fondation Abbé Pierre, cette publication poursuivait une triple ambition : mettre en valeur des parcours d'insertion positifs (situation légale et administrative stabilisée, logement ou hébergement digne, insertion professionnelle en cours ou avancée), identifier les dynamiques à l'œuvre pouvant favoriser, freiner ou empêcher ces réussites, mais également permettre aux personnes interrogées de revenir sur leur parcours d'insertion, en prenant en compte non seulement des éléments objectifs mais également des éléments ressentis pouvant permettre d'identifier les freins et les leviers de manière plus fine.

Près de 4 ans plus tard, il a été décidé de donner une suite à cette première étude. La présente publication vise donc à mesurer l'évolution des perceptions des personnes elles-mêmes quant à leur parcours d'insertion mais également à identifier les obstacles, anciens ou nouvellement dressés, sur ces parcours. Réalisée sur la base d'entretiens menés avec les personnes entendues en 2015, cette étude se basera essentiellement sur les hypothèses et grilles de lecture validées par le rapport précédent. Elle contribuera à poursuivre la réflexion quant à l'accompagnement au long cours de personnes ayant pu connaître de longues périodes de vie en bidonvilles.

À la suite des nécessaires rappels méthodologiques, seront tout d'abord présentées les analyses quant aux parcours d'insertion des personnes (situation au regard de la situation administrative, du logement, de l'emploi, de la scolarisation, de la santé). Nous analyserons par la suite les stratégies identitaires développées par les personnes interrogées, le ressenti des personnes interrogées quant à la place qu'elles occupent non seulement vis-à-vis de la population majoritaire mais également vis-à-vis de leur communauté d'origine permettant de compléter l'analyse des parcours d'insertion.

RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Tout au long du présent document, nous ferons référence à des stratégies d'insertion identifiées à l'occasion de la précédente étude. Celle-ci avait en effet mis en lumière des "parcours types", se caractérisant notamment par des dynamiques communes observées au sein de notre échantillon.

Les stratégies rappelées ci-après constituent un mélange entre des facteurs propres à la société d'accueil (politiques locales, pratiques administratives) et le recours à un environnement social donné. Les types ne doivent pas être perçus comme une catégorisation des personnes en fonction de leur capacités / opportunités mais comme une description des dynamiques d'insertion sur la période étudiée. Le passage d'un type à l'autre a plusieurs fois été observé démontrant que les stratégies employées par les personnes ne sont pas figées.

LES PROTÉGÉS

Ce type concerne des individus ou des familles, représentant 22 % de l'échantillon initial. Ils ont noué une relation très forte avec un membre d'une association, un membre d'un collectif, un particulier ou quelqu'un travaillant pour une collectivité locale. Cette personne que nous appelons le "protecteur" a souvent apporté dans un premier temps un soutien matériel (nourriture, vêtements, hébergements occasionnels ou encore matériel de puériculture) et moral (échange des numéros de téléphone, présence régulière). Le protecteur s'est ensuite investi personnellement tout au long du parcours d'insertion de la famille pour permettre l'accès à la santé, à la scolarisation et surtout au travail et au logement. Pour ce faire, il a accompagné la famille dans la plupart de ses démarches

administratives, contacté les différents organismes ou associations et fait jouer ses contacts personnels et professionnels pour dépasser les points de blocage lors du parcours d'insertion.

LES SÉLECTIONNÉS

Ce type correspond aux individus ou aux familles qui ont été sélectionnés dans un projet dédié (village d'insertion, accompagnement vers le logement en diffus...), prenant souvent la forme d'une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS). Ils représentaient 28 % de l'échantillon initial. Malgré la présence de critères officiels de sélection dans la plupart de ces projets, les entretiens ont mis en évidence d'autres modes d'admission (relogement suite à un incendie, violences conjugales, insistance d'un collectif, etc.).

LES AUTONOMES

Ce type correspond aux individus ou aux familles qui ont pu s'insérer grâce à leur connaissance des dispositifs de droit commun. Ils représentent 34 % de l'échantillon initial. Il s'agit, par définition, du mode d'insertion classique d'un point de vue théorique. L'analyse des "autonomes" est instructive car elle aide à comprendre les stratégies concrètes mises en place en dehors de dispositifs ad-hoc ou de la présence d'un protecteur.

LES COMMUNAUTAIRES

Il s'agit de personnes qui passent exclusivement par des proches issus des mêmes localités d'origine (voisins, familles) pour trouver un travail, un logement, avec une nécessité de réciprocité et de respect d'un certain nombre de valeurs internes à la communauté d'appartenance. Concrètement, cela consiste à s'assurer, lorsqu'on change de travail ou qu'on libère un logement, de pouvoir en faire profiter un autre membre de la communauté. À charge pour ce dernier de maintenir la réputation de confiance et de qualité créée par les membres de la communauté vis-à-vis de l'extérieur. Ce fonctionnement se retrouve parmi la plupart des communautés migrantes dont la présence est relativement ancienne (deux générations ou plus). Les "communautaires" représentaient 16 % de l'échantillon initial.

ÉVOLUTION DE L'ÉCHANTILLON

L'échantillon initial comportait 50 personnes. Pour ce second volet, seules 25 d'entre elles ont pu être de nouveau interrogées. Cette déperdition s'explique par différentes raisons :

- 6 personnes n'ont pas souhaité nous recevoir de nouveau, par crainte de stigmatisation. En effet, l'évolution des parcours d'insertion de certaines personnes peut faire craindre les éventuelles quoi qu'improbables répercussions dans le fait d'être associés à une étude portant sur les personnes ayant pu vivre en bidonvilles ;
- D'autres personnes ont pu exprimer leur volonté de ne pas se replonger dans un passé évoquant la crainte de raviver des mauvais souvenirs ;
- Une autre partie n'a pas fourni de raisons à leur refus ;
- Certaines personnes n'ont pas retourné nos appels ;
- Certaines personnes sont restées injoignables : à ce titre, l'analyse sur la situation

administrative des personnes révèle que plus de la moitié d'entre elles ne dispose pas de carte de séjour. Or, sans un tel titre, il est impossible d'ouvrir une ligne mobile en France. Les personnes sont donc contraintes de recourir à des cartes prépayées impliquant des changements réguliers de numéros de téléphone.

- Certaines personnes ont tout simplement été perdues de vue : contraintes à élire domicile ailleurs suite à une expulsion de leur logement, ayant mis en œuvre un retour au pays, contraintes à retourner vivre en bidonvilles... Les raisons peuvent malheureusement être nombreuses.

La taille réduite de ce nouvel échantillon appelle nécessairement à considérer avec précautions les statistiques de la présente étude. Toutefois, nous avons retenu les éléments les plus significatifs, l'objet étant ici d'alimenter la réflexion quant aux stratégies d'insertion mises en œuvre.

Cet échantillon recomposé comporte 28 % de protégés, 40 % de sélectionnés, 32 % d'autonomes. Il est donc important de noter la part significativement plus importante des sélectionnés qui n'étaient que de 28 % au sein du précédent échantillon. Il est également important de préciser qu'aucun "communautaire" n'a pu être interrogé lors de cette seconde série d'entretiens. Comme nous l'avions noté lors de l'étude précédente², ces personnes souhaitaient rester anonymes et avaient toutes indiqué ne pas vouloir être recontactées. Chaque communautaire était dépendant des autres compatriotes pour trouver du travail, un logement. Malgré les garanties de confidentialité, ils n'osaient pas s'exprimer de peur de faire du tort à l'ensemble du groupe. Pour mémoire, les "communautaires" représentaient 16 % de l'échantillon initial.

Au regard de la composition de cet échantillon, nous nous sommes efforcés d'interpréter avec vigilance les analyses faites à partir des sous-échantillons et avons veillé à ne conserver que les plus significatifs parmi ces derniers.

Par ailleurs, nous avons également mené des entretiens avec des personnes pouvant accompagner ces personnes (protecteurs, connaissances, etc.). Ces entretiens ont notamment permis d'affiner notre compréhension des parcours des personnes, notamment lorsque celles-ci pouvaient éprouver des difficultés à se remémorer avec exactitude les étapes par lesquelles elles sont passées.

CONDUITE DES ENTRETIENS (GRILLE, INTERVIEWER...)

Trois des quatre interviewers / rédacteurs de la première étude ont réalisé cette seconde série d'entretiens. Cela a évidemment facilité la reprise de contacts avec les personnes de l'échantillon et la présentation de cette nouvelle démarche.

Une grille d'entretien a été établie afin de recueillir les divers éléments relatifs à l'évolution des parcours des personnes.

Après avoir demandé à chaque personne de revenir sur son parcours de manière globale depuis le dernier entretien, il leur a été demandé de revenir plus précisément sur les éléments suivants : leur situation socio-économique tout d'abord, puis les relations sociales et familiales dans un deuxième temps, et enfin sur leurs perspectives.

Les questions relatives à la situation socio-économiques portaient sur leur logement, leur travail (conditions d'emploi et de travail, relations avec l'employeur et les collègues), les ressources du foyer et la situation administrative.

Le recueil de données sur les relations sociales et familiales visait à déterminer les liens entretenus avec les communautés d'origine, avec les personnes vivant encore en bidonvilles, mais également avec les personnes ayant pu les accompagner durant leur parcours (bénévoles, "protecteurs" éventuels, professionnels). Nous avons ensuite cherché à comprendre les relations que chacun entretenait avec ses voisins. Enfin, nous avons

² http://www.trajectoires-asso.fr/_admin/uploads/file/TRAJECTOIRES_Du-bidonville-a-la-ville.pdf

également souhaité interroger les personnes non seulement sur l'état des liens familiaux (parents, frères et sœurs, cousins) mais également sur les relations avec leurs propres enfants et adolescents.

Dans une troisième partie de l'entretien, nous avons cherché à comprendre quelles étaient les perspectives d'évolution, à la fois pour eux-mêmes mais également pour leurs enfants lorsque cela se révélait pertinent.

Si ces entretiens visaient à recueillir des éléments objectifs, nous avons également insisté pour que les personnes nous livrent leur ressenti. Cette approche permet, grâce notamment à la mobilisation de la typologie évoquée plus haut, d'observer la position objective mais également subjective tout en la mettant en lien avec la stratégie mise en œuvre (protection / sélection / autonomie). Ceci afin d'évaluer l'impact de ce choix, parfois subi, à moyen terme sur le parcours d'insertion.

AUTRES BIAIS (VOLONTÉ DES PERSONNES DE DISSIMULER OU SURVALORISER CERTAINS ÉLÉMENTS, LANGUES, REDEVABILITÉ)...

Au-delà de la réduction de l'échantillon, il est également important d'évoquer d'autres biais ayant pu survenir lors de la collecte de ces informations par le recours aux entretiens.

Nous sommes tout d'abord pleinement conscients que même si nous ne proposons aucun accompagnement social aux personnes interrogées, nos sollicitations et la présentation du cadre de cette étude pouvaient placer les personnes en situation de redevabilité. En effet, si nous avons évoqué les motifs de refus de certaines d'entre elles, nous ne pouvons écarter que d'autres, du fait d'une position sociale toujours fragile (qu'elle soit ressentie comme telle ou objectivement vécue), n'aient pas été en mesure d'exprimer des réticences ou un refus vis-à-vis de chercheurs qui malgré nos précautions peuvent être assimilés à des accompagnants.

Lors des entretiens, nous avons également pu évoquer des sujets délicats (relations avec l'employeur, problèmes de santé, problèmes familiaux). Il est ainsi probable que certaines personnes aient inconsciemment valorisé voire survalorisé certains éléments ou dissimulé certains éléments par pudeur ou par crainte d'être jugées négativement.

Enfin, si certains entretiens ont pu être menés sans recours à un interprète, le fait que les entretiens se sont tenus dans une langue non maternelle pour l'interviewé ou l'interviewer peut également être source d'imprécisions dans le recueil des données.

L'ensemble de ces biais (réduction de l'échantillon, biais inhérents à la démarche) ne doit cependant pas disqualifier la démarche consistant à observer sur un temps relativement long les évolutions dans les parcours de ces personnes. Tenter de mesurer l'impact des stratégies mises en œuvre par les personnes – ou parfois subies – ouvre la voie à une réflexion dépassant le temps de l'urgence et de la sortie du bidonville. Cette étude contribuera, nous l'espérons, à renforcer certains dispositifs d'accompagnement social, voire à ajuster certaines pratiques afin que soit mieux pris en compte le parcours des personnes ayant vécu en bidonville. Expérience profondément marquante, la vie en bidonvilles constitue un moment déterminant dans le parcours de ces personnes. Si l'accès au logement par divers moyens marque une évolution positive indéniable, celui-ci constitue une étape dans le parcours d'insertion des personnes, créant de nouveaux horizons mais également de nouvelles contingences que les politiques publiques doivent nécessairement prendre en compte.

CHAPITRE 1

PARCOURS D'INSERTION



CHAPITRE 1 - PARCOURS D'INSERTION

Dans notre précédente étude, nous avons établi avec le comité de pilotage une série de critères qui permettaient de mesurer la notion d'insertion sociale permettant de constituer l'échantillon. Quatre ans après, nous avons repris ces éléments ci-dessous, en ajoutant la notion de revenus :

- La situation administrative du foyer ;
- La situation du logement ;
- La scolarisation des enfants ;
- L'activité professionnelle ;
- Les revenus.

1 - DROITS SOCIAUX/DROIT AU SÉJOUR

Avec la fin des mesures transitoires³, nous pourrions penser que la question du droit au séjour des ressortissants communautaires ne constitue plus un frein à l'accès aux droits de ces derniers. La situation est, semble-t-elle, claire. Le droit au séjour des citoyens communautaires n'est pas subordonné à la présentation d'un titre de séjour.

Cette règle est réaffirmée par l'article 25 de la directive 2004/38 : « la possession d'une attestation d'enregistrement (...), d'un document attestant l'introduction d'une demande de carte de séjour (...) ou d'une carte de séjour (...) ne peut en aucun cas constituer une condition préalable à l'exercice d'un droit ou l'accomplissement d'une formalité administrative, la qualité de bénéficiaire des droits pouvant être attestée par tout autre moyen de preuve ». Elle est notamment rappelée par les articles R121-10 à R121-13 du CESEDA. Elle s'applique aussi bien aux membres de famille Union Européenne (UE) et non UE dits "du premier cercle" (conjoints, partenaires, ascendants et descendants directs) qu'aux membres de la famille UE et non UE dite "élargie" (art. R121-2-1, R121-4-1 et R121-14-1 CESEDA)⁴.

Cette question reste néanmoins centrale quant à l'examen de la régularité du séjour et de l'accès à la protection sociale des ressortissants communautaires.

Ainsi, l'article 28 de la loi relative au droit des étrangers le 7 mars 2016 rappelle que les citoyens UE peuvent faire l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) sur le fondement de "l'ordre public" y compris dans le courant des 3 premiers mois de leur présence en France et que certaines des obligations de quitter le territoire délivrées aux citoyens de l'Union européenne pourront être assorties d'une interdiction de circulation, d'une durée maximale de trois ans⁵.

Elle se pose également lorsque les citoyens européens souhaitent bénéficier du droit à la protection sociale. Comme l'ont rappelé plusieurs associations, du fait des refus abusifs des organismes sociaux, « des prestations sociales sont refusées sur le fondement de l'absence de régularité du séjour à des personnes qui devraient pourtant être considérées comme en situation régulière »⁶.

Ainsi, comme nous l'affirmions dans notre précédente étude, « l'accès aux droits des personnes aujourd'hui ressortissantes communautaires a toujours été contrarié et ce depuis la réapparition des bidonvilles dans les années 90 et jusqu'à 2014 ». Quatre ans après, la situation perdure.

Se pose-t-elle dans les mêmes termes pour des ressortissants communautaires, installés depuis de nombreuses années, sans conteste, insérés, et imaginant leur avenir et celui de leurs enfants en France ? Cela doit-il se matérialiser par la détention d'un titre de séjour ?

À l'issue de 5 ans de résidence régulière et ininterrompue sur le territoire français, le citoyen européen (actif, inactif, étudiant ou membre de sa famille) et les membres de sa famille acquièrent un droit au séjour permanent⁷. Et pourtant 60 % des personnes de notre échantillon ne possèdent pas de titre de séjour⁸. Aucune ne se plaint de difficultés particulières quant à l'accès à la protection sociale. En revanche, certaines mettent en avant les discriminations dont ils peuvent être victimes et des difficultés que cela peut poser au quotidien.

« Je n'ai pas la carte de séjour mais faut que je la fasse car j'en ai marre de me faire contrôler et il y a encore trop de gens au travail qui connaissent pas la loi et qui la demande. »

« Je ne peux même pas avoir un abonnement téléphonique, on me demande ma carte de séjour. »

³ Entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2013, en application du protocole de mise en œuvre du traité d'adhésion de leurs pays, les ressortissants roumains et bulgares ont dû passer par la procédure de l'autorisation préalable de travail pour occuper un emploi salarié. Ce que l'on a communément appelé la "période transitoire" ou les "mesures transitoires".

⁴ https://www.gisti.org/IMG/pdf/tableau_comede_droits_sociaux_ue_v27_-_septembre_2017_.pdf

⁵ http://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2016/04/loi_immigration_2016_-_quelques_informations_sur_les_citoyens_ue.pdf

⁶ <https://www.gisti.org/spip.php?article6042>

⁷ Article L122-1 du CESEDA

⁸ À noter une ressortissante extra-communautaire est présente dans notre échantillon. Elle est donc dans l'obligation de détenir un titre de séjour.

« Sans la carte de séjour, il est difficile de se projeter un jour je veux acheter une maison mais je ne peux pas avoir de prêt bancaire. »

Néanmoins, à peine 20 % des personnes interrogées, sans titre, ressentent ce besoin de détenir une carte de séjour. La majorité considère le titre de séjour comme un signe distinctif négatif, à leur passé d'"habitant des bidonvilles".

« Je serai toujours roumain jusqu'à la mort, (...), les papiers ne changeront rien. »

Parmi notre échantillon, aucune catégorie ne ressort. Nous constatons néanmoins que 37,5 % des ménages de la catégorie des "sélectionnés" en possession d'un titre de séjour avaient intégré un dispositif dédié dont les modalités en prévoyaient la délivrance. Parmi les autres "sélectionnés", soit le projet ne prévoyait pas cette condition, soit l'accompagnement n'a pas permis la régularisation de la famille.

« On m'a dit que j'allais être régularisé du fait du handicap de ma fille. Je ne sais pas pourquoi je n'ai toujours pas ma carte de séjour. »

► M. est venue s'installer dans une ville de l'ouest de la France à l'âge de 15 ans avec ses parents. Vivant en squat, elle ne bénéficiait pas d'un accompagnement social. Elle rencontre son futur mari et tombe enceinte. Encore mineure, elle préfère repartir en Roumanie de peur de se faire placer son enfant par l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle revient quelques années après s'installer avec son mari dans une autre ville bretonne. Ils

vivent en squat mais bénéficient rapidement d'un accompagnement de la ville et d'une association. Après avoir vécu dans un logement transitoire mis à disposition par la ville, ils vivent avec leurs deux enfants dans un logement social. Sa mère, venue à la naissance du deuxième enfant, vit avec eux et les aide dans les tâches quotidiennes. Ayant bénéficié d'une formation par la mission locale, ils ont chacun un CDI

dans la même branche d'activités. Ils souhaitent néanmoins évoluer et travailler dans un autre domaine. Ayant peu de contacts avec la communauté roumaine en France ou en Roumanie, ils s'investissent au sein de l'église pentecôtiste. Ils aspirent à obtenir un titre de séjour et la nationalité française afin de pouvoir s'acheter leur rêve : une maison ou un appartement.

2 - LE DÉSIR DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Si peu exprime le besoin de détenir une carte de séjour, 24 % de l'ensemble de l'échantillon souhaitent acquérir la nationalité française.

Elle simplifie le quotidien, le sécurise et protège leurs enfants *« pour être titularisée sur mon emploi et parce que c'est plus tranquille que de faire des cartes de séjour tout le temps. »*

« La nationalité française j'y pense pour mes enfants et pour moi aussi pour me sentir plus en sécurité, pour ne plus avoir peur de devoir partir un jour. »

« Pour que mon enfant l'ait à sa naissance et que je sois tranquille. »

« La nationalité je la demanderai pour mes enfants car c'est plus simple pour eux. »

Elle exprime surtout l'attachement très fort des personnes à la France. Contrairement à la carte de séjour, elle ne renvoie pas à ce passé qu'il faut oublier.

« On va demander la naturalisation pour tout le monde mais on doit d'abord trouver un

travail, c'est plus facile, les gens vous regardent autrement, on a plus de droits, c'est pour les enfants aussi... comme ça ils n'ont pas à sortir leur passeport et ils se sentent français et c'est mieux. »

« La nationalité je l'ai demandée dès que j'ai pu, je me sens plus roumaine moi, rom oui mais pas roumaine. »

Les personnes se sentent intégrées à la société française et ce sont surtout pour leurs enfants ou même ces derniers qui souhaitent obtenir la nationalité française.

« Mon fils aimerait l'avoir la nationalité française, on n'y pense pas pour le moment. Mes filles vont l'avoir automatiquement. »

« Les enfants, ils sont français maintenant donc je dois leur demander la nationalité. Et puis ce sera plus simple avec les écoles, les voyages et tout. »

3 - LOGEMENT

Comme nous le rappelions dans la première étude, l'accès au logement relève du parcours du combattant pour les personnes interrogées. Nous avons relevé trois portes d'entrée au logement pérenne : via l'accès à des hébergements d'urgence, via l'accès à un projet dédié d'accompagnement et de sortie du bidonville, et en accès direct à un logement social ou privé.

Quatre ans après, un des enjeux était de savoir si les personnes avaient pu se maintenir dans un logement.

Passé ce délai, la situation de logement des personnes de l'échantillon s'est globalement améliorée. Aucun foyer de notre enquête n'est revenu vivre en squats ou en bidonvilles mais deux d'entre eux se posent la question en raison de leurs faibles revenus. Pour rappel, les critères que nous avons retenus lors de notre précédente étude étaient que les personnes devaient occuper un logement ou un hébergement digne depuis au moins trois mois, et avec une visibilité d'au moins six mois (n'étaient pas retenues les personnes vivant en CHU, en village d'insertion ou étant logées à l'hôtel social). 17 foyers sur 25 affirment vivre en HLM, 2 dans le privé et 1 en caravane⁹. 5 foyers, soit 20 % de notre échantillon, sont dans une situation plus précaire : 2 vivent en maison relais, 1 dans un logement privé mis à disposition par une association, 1 dans un logement avec bail glissant et 1 en foyer ADOMA. Nous ne pouvons néanmoins pas conclure que 80 % des foyers de notre échantillon vivent dans des conditions de logement correctes. Nous avons pu constater que même si toutes les familles entretenaient très convenablement leurs habitations, certaines ne connaissaient pas parfaitement le type de logement qu'elles occupaient et que pour quelques-unes la situation était précaire (risque d'expulsion pour sur-occupation, risque de repartir vivre en bidonvilles et/ou en hébergement d'urgence sociale...). Ce dernier point ne doit pas néanmoins noircir l'ensemble de ce tableau positif. Pour près de 60 % de notre échantillon, le logement "tient" et beaucoup aspirent à construire ou acheter un bien immobilier en France pour eux et/ou pour leurs enfants.

Aucune catégorie ne ressort particulièrement, seuls certains des "autonomes" ont dû quitter leur logement suite à des événements (perte d'emploi, couple âgé avec handicap...) engendrant de réelles difficultés financières¹⁰. En revanche, la situation est différente pour les foyers des catégories "protégés" et "sélectionnés". Elle semble avoir stagné (maison relais, appartement mis à disposition par une association...). Certains ont pu bénéficier d'une clémence de la structure qui les accompagnent (cas de sur-occupation...) et continuent d'occuper leur logement. Ces situations illustrent le degré de dépendance de certaines familles vis-à-vis de ceux qui les accompagnent socialement avec ou sans mandat.

Tous sont restés en France et dans les mêmes régions, ce qui confirme l'ancrage territorial

⁹ Cette situation n'est pas représentative. La personne est circassienne et vit en caravane pour exercer son métier.

¹⁰ Voir la partie Protégés : désaffiliation et assimilation.

des personnes passées par les bidonvilles. Nous notions dans notre étude précédente deux modes d'installation des familles lors de leur arrivée en France. La majorité des familles interrogées (environ 75 %) avaient rejoint, lors de leur première migration, des personnes qu'elles connaissaient, proches ou parents. Le second mode d'installation, très minoritaire, était plus stratégique et correspondait à des familles qui tentaient leur installation dans d'autres régions que leurs régions initiales au vu des informations qu'elles récoltaient sur les spécificités des territoires.

Or, même si elles affirment se sentir bien dans leur quartier, beaucoup n'ont que très peu de relations dans le quartier et peuvent se sentir "stigmatisées" et isolées.

« Moi j'aime bien le quartier, c'est calme et bien. Mais les grands enfants ils trouvent que c'est trop calme parfois, qu'il n'y a rien à faire. Mais il y a que des familles et c'est tranquille, les enfants vont à l'école à pied et ma femme fait tout à pied. Et puis c'est tranquille pour les enfants. »

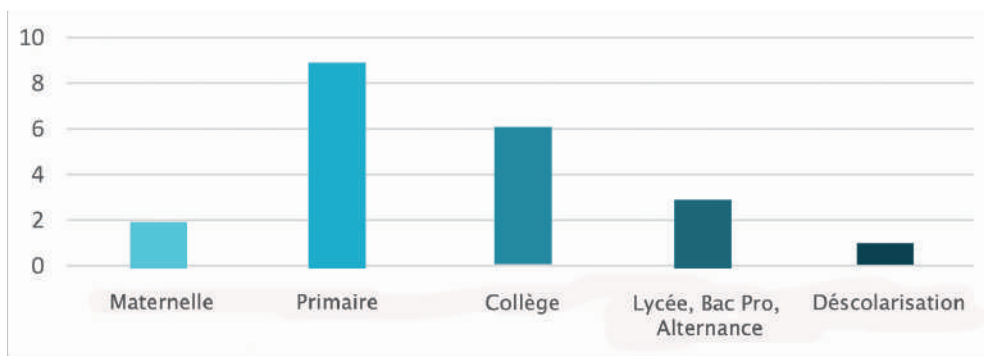
4 - LA SCOLARISATION DES ENFANTS

Dans notre précédente étude, la scolarisation des enfants était un élément central dans le parcours d'insertion des familles, l'école se révélant être autant un symptôme de l'insertion qu'un outil.

Quatre ans après, nous avons souhaité mesurer l'évolution de ce point. L'échantillon a fortement varié : certains jeunes en âge d'être scolarisés à l'époque ont quitté le foyer, ont fondé leur foyer et occupent un emploi. D'autres sont toujours avec leurs parents mais peuvent se retrouver dans des situations sociales plus complexes.

Nous avons ainsi pu récolter des données auprès de 21 jeunes.

SITUATION SCOLARISATION



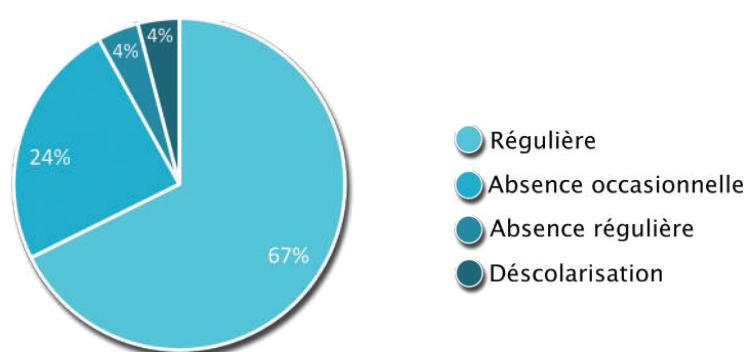
Si on se réfère à la tranche d'âge de 6 à 16 ans, le taux de scolarisation est de 100 %. Un seul jeune de 17 ans a arrêté ses études et n'a pas de projet personnel précis.

Concernant l'assiduité scolaire, 67 % des enfants vont régulièrement à l'école et 10 % connaissent des situations de déscolarisation ou proches de l'être.

Il est difficile d'en tirer des conclusions au regard du peu de littérature consacrée au sujet.

Le taux de scolarisation est nettement plus élevé que celui des enfants vivant encore en bidonvilles. Plusieurs facteurs expliquent la déscolarisation des enfants en bidonvilles. Ils sont depuis longtemps identifiés et rappelés par de nombreuses associations, notamment

ASSIDUITÉ SCOLAIRE



par le collectif Romeurope et le CDERE (Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation) :

- Les expulsions des lieux de vie ;
- Le temps de présence en France : plus les enfants arrivent jeunes en France, plus ils ont des chances d'être scolarisés ;
- Les conditions de vie précaires et le contexte familial ;
- Les obstacles administratifs.

Dans notre échantillon, les personnes ne sont plus confrontées à ces réalités. Le taux de scolarisation est de 100 %, ce qui tend à démontrer que lorsque les conditions sont réunies, la scolarisation pour les familles anciennes habitantes des bidonvilles n'est pas un problème. Des difficultés persistent bien sûr. Des absences sont à noter¹¹, tous les parents ne sont pas impliqués dans le suivi de leurs enfants.

« La maîtresse nous a convoqués en disant que c'était trop (à propos des absences répétées), elle a dit qu'on dortait trop de notre fille alors qu'elle a apporté des certificats médicaux à chaque fois. »

D'autres suivent la scolarité des leurs enfants, participent aux rencontres avec les professeurs mais peuvent se sentir dépassés par le quotidien du fait de difficultés en français, notamment.

« On peut pas l'aider notre fille, une année on a payé une professeure qui venait mais ça ne suffisait pas. On se fait beaucoup de souci pour elle. »

« C'est difficile de les aider, je sais lire mais je ne sais pas écrire en français. Je vois qu'ils arrivent à se débrouiller, si le petit arrive pas bien, sa sœur l'aide. Moi j'arrive à rien. Le soir on se met ici, on parle et je suis là. »

Certains poussent énormément leurs enfants et voient l'école comme un tremplin vers une réussite de leurs enfants.

« J'ai pleuré pour que les filles aillent à l'école, maintenant elles n'ont pas le droit de rater ou d'avoir des mauvaises notes... »

Dans l'échantillon que nous avons constitué pour une précédente étude menée pour le Secours Catholique¹², nous pouvons constater que le taux de scolarisation était de 60 % dans la tranche d'âge 12-14 ans, de 43 % dans la tranche d'âge 15-16 ans. Nous notons également que la perspective du « mariage traditionnel (...) autour de l'âge de 16 ans, peut expliquer un certain désintérêt des jeunes pour l'école. Les garçons se préparant à devenir chefs de famille, doivent donc commencer à gagner de l'argent. Les filles (...) se concentrent davantage sur leur "rôle de belle-fille" ». La majorité des enfants de notre échantillon se projette sur des formations de courte durée et les enfants âgés de 16 ans et plus de notre

11 - En l'absence de données comparables sur le sujet, il est difficile d'analyser le taux d'absentéisme observé ici à celui observé nationalement. Le ministère de l'Éducation Nationale indique en effet : « De septembre 2017 à mai 2018, dans les établissements publics du second degré, 5,6 % des élèves ont été absents de façon non justifiée quatre demi-journées ou plus par mois, en moyenne. » (<https://www.education.gouv.fr/cid56912/en-2016-2017-l-absenteisme-touche-en-moyenne-4-9-des-eleves-du-second-degre-public.html>). Le Ministère indique de plus que ces taux varient d'un établissement à l'autre.

12 « Habitants en bidonvilles », Secours catholique

échantillon ont soit arrêté leur parcours scolaire, soit ont des absences répétées.

Nous ne pouvons pas conclure néanmoins - contrairement à ce que nous affirmions pour les enfants vivant en bidonvilles - que la fondation d'une famille soit la raison principale de l'arrêt des études.

Notre échantillon de 21 enfants est trop marginal pour en tirer des conclusions. Aucune spécificité ne ressort selon les typologies. En revanche, les enfants nés dans leurs pays d'origine, ayant connu une scolarité dans ce pays, voire entre ce dernier et la France, connaissent le plus de difficultés. Certains enfants vivent très mal leur scolarité et les parents peuvent affirmer qu'ils sont discriminés par les autres enfants et les professeurs.

De plus, nous pouvons affirmer que plus les enfants ont des difficultés scolaires, moins ils ont des activités périscolaires (activités sportives, centre de loisirs...). Ce constat n'a rien de singulier et rejoint l'opposition décrite par Annette Lareau²² entre le modèle éducatif des familles aisées (où le temps libre de l'enfant est encadré par des activités extra-scolaires) et celui caractérisant les familles stables et précaires des classes populaires (où les "copains" qu'on retrouve dehors et la télévision prédominent), divise aussi tendanciellement ouvriers et employés.

► Depuis son installation en HLM il y a 5 ans M., est restée dans le même logement. Elle élève seule 3 de ses enfants. L'aîné, qui a désormais deux enfants et une situation professionnelle stable, est en effet installé à quelques kilomètres avec sa femme. Au niveau financier, M. effectue irrégulièrement des heures de ménages chez des particuliers. Son ex-mari, qui enchaîne les contrats d'intérim dans le bâtiment, l'aide de temps en temps en faisant des courses. Si M. exprime une forte reconnaissance à la France suite à l'obtention d'un HLM, elle insiste sur le fait qu'il lui est très difficile de faire face financièrement au quotidien avec les revenus qu'elle perçoit. M. explique ne pas avoir de contact avec ses voisins et déplore leur comportement. Elle dit que certains ne la saluent même pas alors qu'ils habitent dans le même

immeuble. D'autres laissent trainer leurs enfants tard le soir. Pour elle, ne pas entretenir de rapport avec cet entourage est une manière de préserver ses enfants d'un environnement social qu'elle juge menaçant. Ses relations sociales se restreignent à sa famille (fils aîné, ex-mari et quelques parentés de passage). Les contacts avec la société majoritaire se limitent à l'assistante sociale qu'elle a rencontrée lors de sa sortie du bidonville et le médiateur / animateur sportif qui l'avait accompagnée dès son arrivée sur la commune. Bien qu'il ne soit plus en charge de son suivi, il propose des activités extra-scolaires à ses enfants et continue de représenter pour M. et sa famille une personne ressource en cas de difficulté. À l'école ses 3 enfants n'ont pas de difficultés. Elle souhaite qu'ils réussissent en ayant un "vrai métier" cela passe, pour elle, par leur assiduité scolaire

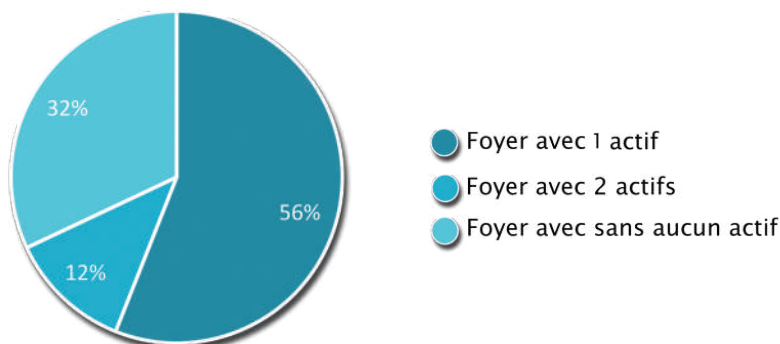
mais aussi par l'emploi du français à la maison. Son fils de 14 ans pratique de nombreuses activités extra-scolaires. Il a développé un cercle d'amis avec des jeunes du quartier. Il s'entraîne notamment au Parkour (discipline sportive qui consiste à franchir successivement divers obstacles urbains ou naturels, par des mouvements agiles et rapides et sans l'aide de matériel). Il maîtrise parfaitement le français. Il demeure proche de sa mère et semble très conscient des difficultés financières qu'elle rencontre. Si dans son quartier il ne ressent pas de difficultés particulières d'intégration, il explique qu'il souhaite tenter sa chance à l'étranger. Il pense qu'en France il sera toujours perçu comme "Roumain" et se sent, pour cette raison, limité professionnellement. Il envisage de partir au Canada après avoir terminé le lycée.

5 - EMPLOI

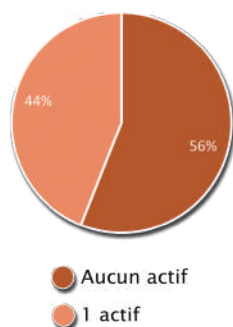
La situation des foyers de notre échantillon face à l'emploi est précaire.

Dans 32 % des ménages, aucun adulte n'est actif. Ce sont les protégés (56 %) et les autonomes (50 %) qui sont les plus touchés par cette situation. En revanche, seulement 12,5 % des sélectionnés, n'ont pas d'activité.

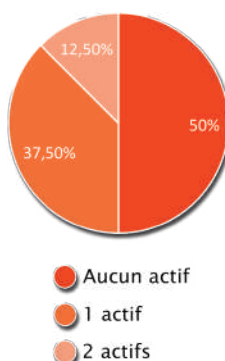
SITUATION DES FOYERS / ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



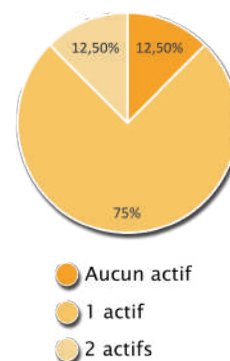
TAUX D'ACTIVITÉ CHEZ LES PROTÉGÉS



TAUX D'ACTIVITÉ CHEZ LES AUTONOMES



TAUX D'ACTIVITÉ CHEZ LES SÉLECTIONNÉS

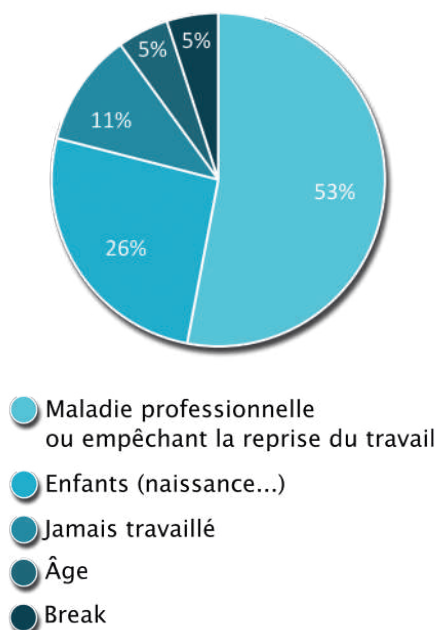


Parmi les foyers avec un seul actif, certains ont fait un choix assumé d'arrêter leur activité professionnelle ou de passer en temps partiel suite à un événement (maladie, naissance, envie de break...).

« Avec la naissance de l'enfant, j'ai arrêté pour m'occuper de lui... » Dans seulement 15 % des situations, seule la conjointe travaille dans le foyer. Au vu de la précarité économique des ménages, la majorité des conjoints a maintenu ses activités professionnelles alors même que beaucoup se plaignent de problèmes de santé.

« Je suis vraiment fatigué. Ce travail m'épuise mais on n'a pas le choix, il faut travailler. »

RAISONS DE L'INACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



6 - LA PROBLÉMATIQUE DE LA SANTÉ ET LE TRAVAIL

La santé est un élément qui ressort nettement de l'ensemble des entretiens.

Au sein de notre échantillon, 48 % des personnes déclarent avoir un problème de santé, qui serait dû à leurs activités professionnelles et/ou qui les empêcheraient de travailler.

« J'aimais bien ce que je faisais. Mais je me suis abîmé les nerfs du poignet. C'est le médecin qui m'a dit d'arrêter. »

« J'étais chauffeur livreur. Je me suis blessé au genou. J'avais un CDD. Je ne pouvais plus travailler. »

Nous n'avons pas pu identifier les cas qui ont été reconnus accidents du travail ou maladies professionnelles. Selon les rapports de la CPAM, 33,4 accidents du travail sont reconnus pour 1000 salariés¹³. Au regard du faible taux de reconnaissance des accidents du travail, il est fort probable que peu de personnes de notre échantillon aient pu faire reconnaître leur situation. Il en reste néanmoins que le ressenti est très fort.

Trois risques sont responsables d'une majorité d'accidents du travail et de maladies professionnelles :

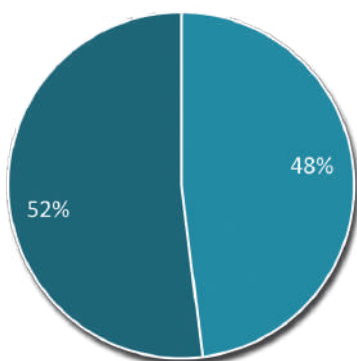
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS) ;
- Les chutes de hauteur dans le BTP ;
- Les risques chimiques (produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques¹⁴).

La majorité des personnes de notre échantillon déclarant un accident ou une maladie liée au travail fait état de troubles musculo-squelettiques.

13 https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/publications-reference/assurance-maladie-risques-professionnels/rapports-annuels#text_47077

14 La reprotoxicité est tout phénomène de toxicité pouvant altérer la fertilité de l'homme ou de la femme, ou altérer le développement de l'enfant à naître

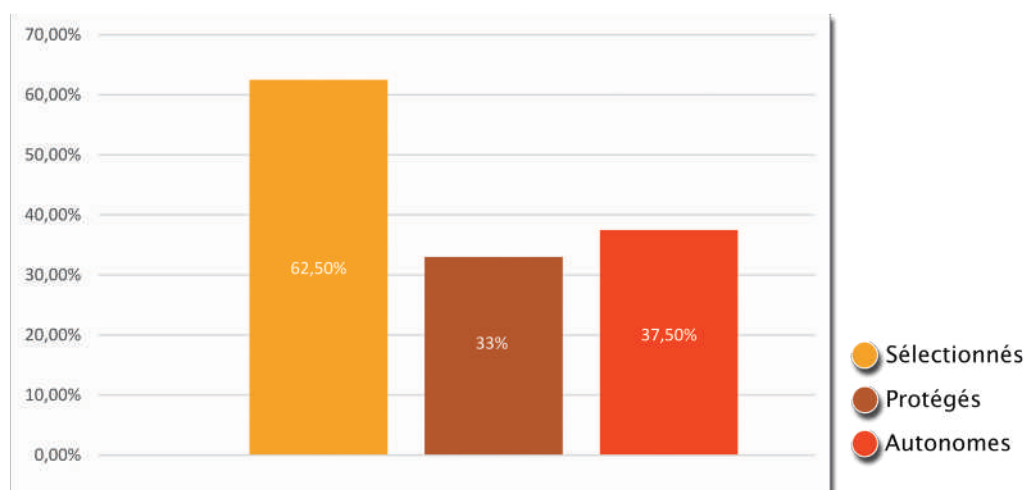
LA SITUATION DE SANTÉ



- Foyer en bonne santé
- Foyer avec malade / handicapé

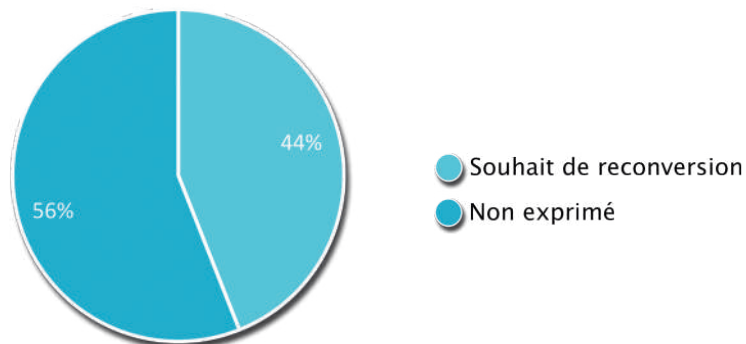
Et lorsqu'on examine les réponses par typologie, il ressort que 62,5 % des sélectionnés déclarent avoir eu une pathologie liée à leurs activités professionnelles, contre 37,5 % chez les autonomes et 33 % chez les protégés.

TAUX DES PERSONNES DÉCLARANT UNE MALADIE LIÉE À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PAR TYPOLOGIE



Plus de la moitié de notre échantillon souhaite changer de métier. Les raisons avancées sont principalement liées aux problèmes physiques (hernie discale, tendinopathie...) imputés aux cadences de travail qui ont pu leur être imposées.

ENVIE DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE



« Je n'avais pas le choix. Je devais accepter les horaires supplémentaires. Je ne lui disais rien au patron. Et puis j'ai eu une hernie discale... ».

Beaucoup souhaitent se reconvertir, changer d'activité professionnelle et aspirent à s'épanouir dans leurs nouvelles voies.

« Moi ce que je veux, c'est travailler dans le social. »

« J'ai passé mon poids lourd en Roumanie ce qui m'a permis de décrocher un travail en France. »

« Financièrement ça va, j'ai pas à me plaindre. Mais j'ai envie d'un travail moins fatigant, d'un peu profiter de la vie, j'ai l'impression d'avoir jamais eu des moments calmes, de jamais profiter, juste devoir et travail. »

Ce taux atteint 87,5 % chez les sélectionnés.

Dans notre précédente étude, nous notions que la majorité des personnes interrogées de cette catégorie se plaignait de leurs conditions de travail injustes en raison, selon elles, de leur statut social.

Aujourd'hui, parmi les sélectionnés, seulement 12,5% se sentent épanouis dans leur travail, 25% se plaignent de leurs conditions de travail et 62,5% ont quitté ou diminué leur temps de travail suite à une maladie (et pour la très grande majorité suite à un accident du travail), suite à la naissance d'une enfant ou encore pour faire un break.

7 - PAUVRETÉ ET RESENTI

Définir la pauvreté est un exercice complexe, soumis à la nécessité de déterminer des critères objectivables et mesurables. Les familles de notre échantillon, bien que stabilisées, se caractérisent par un niveau de vie modeste. Il nous a semblé intéressant "d'aller au-delà" de la notion d'une définition restreinte de la pauvreté en analysant le ressenti des familles quant à leur niveau de vie, sur ce qu'"être pauvre" signifie pour les individus eux-mêmes.

La France comptait 8,8 millions de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté en 2016 d'après l'INSEE, soit 14 % de la population. Mais que signifie précisément "être pauvre" en France aujourd'hui ?

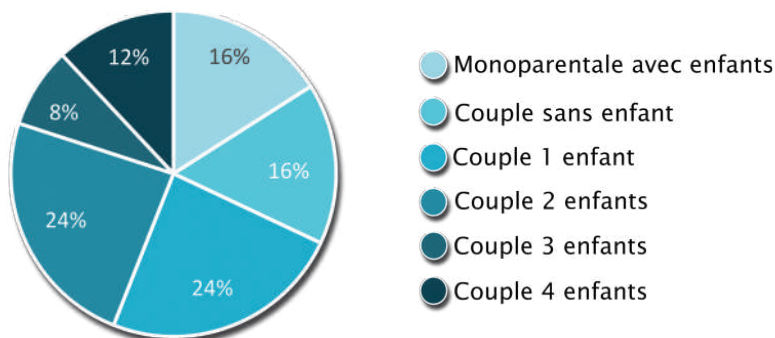
« Être pauvre, c'est disposer de peu. Définir la pauvreté revient à définir ce que représente ce peu », explique le directeur de l'Observatoire des inégalités, Louis Maurin.

Pour mesurer le phénomène de la pauvreté, il faut d'abord en cerner l'ampleur. En France, l'Insee a adopté en 2008 la définition la plus large du seuil de pauvreté en situant sa limite

à 60 % du revenu médian.

En prenant en compte la composition des ménages (personnes seules, familles monoparentales, couples sans enfants...), l'ensemble des revenus, en retirant les impôts directs et en y ajoutant les prestations sociales, nous avons mesuré les revenus que l'on nomme "disponibles"¹⁵.

COMPOSITION DES FAMILLES



Le premier constat est sans appel : tous les foyers de notre échantillon sont en situation de bas revenus, qu'ils soient composés d'inactifs ou d'actifs, seul le taux de dépendance aux prestations¹⁶ varie de moins de 25 % à plus de 75 %¹⁷. Ils font partie des populations les plus exposées à la pauvreté. Ainsi, comme le rappelle l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), « de manière générale, les personnes vivant dans des familles monoparentales dont la personne de référence à moins de 65 ans ont un niveau de vie nettement inférieur à celui de l'ensemble des ménages »¹⁸. Et « les enfants de moins de 18 ans sont aussi très exposés à la pauvreté monétaire. En 2016, près de 20 % d'entre eux ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté à 60 % (+ 2,5 points par rapport à 2008) ; ils forment presque le tiers de la population en situation de pauvreté appréhendée par ce seuil (...). De plus, si la structure familiale à laquelle ils appartiennent joue un rôle de protection important, une part d'entre eux vit au sein de familles monoparentales ou de familles nombreuses qui sont, toutes les deux, plus particulièrement exposées à la pauvreté »¹⁹.

Enfin, les salariés précaires, les indépendants et les chômeurs sont particulièrement exposés parmi la population active.

Si, en France, la pauvreté monétaire, stable, touche un peu plus d'un ménage sur dix, c'est près d'un tiers d'entre eux qui exprime un net sentiment de difficulté d'existence²⁰. Nous avons souhaité mesurer ce ressenti qu'on pourrait nommer la pauvreté subjective. Deux manières d'appréhender la pauvreté subjective peuvent être distinguées « par les difficultés financières perçues (Lollivier et Verger, 1998, 2005 ; Verger, 2005) ou par la mise en relation du niveau de vie minimum nécessaire tel qu'il ressort des déclarations des enquêtés avec le niveau de vie dont ils disposent effectivement(...)»²¹. Chacune de ces méthodes comporte ses biais. Nous avons synthétisé ces approches et nous avons pu établir quatre types de ressentis :

- 8 % ont un sentiment d'un niveau de vie correct : les foyers peuvent payer leurs charges, économiser pour s'acheter un véhicule, se rendre dans leur pays d'origine pendant les vacances ;
- 48 % ont un sentiment d'un niveau de vie juste : les foyers peuvent payer leurs charges, n'économisent presque pas et plusieurs membres de la famille peuvent contribuer aux charges de la communauté ;

15
<https://www.inegalites.fr/Riches-pauvres-et-classes-moyennes-comment-situer>

16 « En France, diverses prestations sociales visent à soutenir le niveau de vie des plus modestes : revenu de solidarité active (RSA), allocations logement, prestations familiales, prime d'activité, etc. Leurs règles d'articulation sont nombreuses et leurs barèmes généralement modulés selon les caractéristiques des ménages. La raison en est simple : redistributives, les prestations cherchent à assurer un niveau de vie minimal tout en s'adaptant aux charges du ménage et en incitant ses membres à participer au marché du travail. » Loubet A. et Fredon S., « Redistribution : les effets des prestations sociales sur le niveau de vie des ménages les plus modestes », Etudes et résultats, Drees, Septembre 2017, n°1028.

17 Par souci de concision, quelques hypothèses simplificatrices ont été réalisées. En particulier, les ménages sont supposés recourir aux prestations auxquelles ils ont droit et ne pas avoir d'autres revenus que d'éventuels revenus d'activité et des prestations sociales. Leur situation familiale et professionnelle est supposée stable au cours des deux dernières années, de sorte que les différentes prestations auxquelles ils peuvent prétendre s'appuient sur les mêmes revenus.

18 « Qui sont les personnes pauvres ? Et selon quels critères ? », Cahiers de l'ONPES, Octobre 2018, n°2

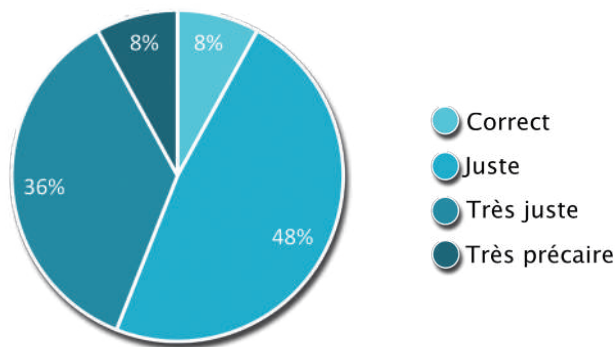
19 Id.

20 Fall M. et Verger D., « Pauvreté relative et conditions de vie en France », Économie et statistique, Année 2005, 383-385

21 Duvoux N. et Papuchon A., « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », Revue française de sociologie, Presses de Sciences Po, 2018/4, vol 59

- 36 % ont un sentiment d'un niveau de vie très juste : les foyers ont des réelles difficultés à payer leurs charges, doivent emprunter des sommes d'argent à des proches ou des membres de la famille et doivent travailler au noir (notamment en lien avec les bidonvilles) ;
- 8 % ont un sentiment d'un niveau de vie très précaire : les foyers se retrouvent dans l'impossibilité de se maintenir dans un logement et doivent repartir vivre en foyers et songent à repartir vivre en bidonvilles.

RESSENTI DES FAMILLES SUR LEUR NIVEAU DE VIE

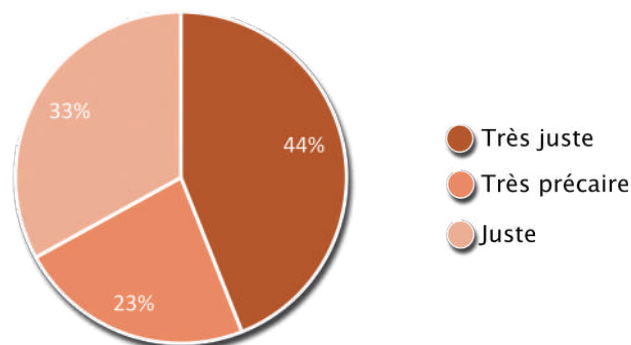


En France comme dans les autres pays européens, la pauvreté est multiforme : la faiblesse des ressources monétaires, la difficulté à équilibrer son budget et la mauvaise qualité des conditions de vie concernent des populations pauvres qui, même si elles présentent des traits communs, sont différentes. Les ménages cumulant les trois formes de pauvreté, sont surtout constitués de personnes ayant un faible niveau de diplômes, davantage touchées par le chômage. Les familles monoparentales et les personnes seules, surtout les hommes seuls, sont les plus exposées, ainsi que les ménages touchés par des problèmes de santé²².

Le ressenti des personnes sur leurs conditions de vie diffère très fortement selon les catégories que nous avons établies lors de notre précédente étude.

Ainsi, 67 % des protégés ont un sentiment d'un niveau très juste ou très précaire.

RESSENTI DES PROTÉGÉS



Il faut noter que 45 % des foyers de cette catégorie sont des familles monoparentales. Dans notre précédente étude, nous notions que pour 36 % d'entre eux, un de leur membre est frappé d'une pathologie lourde (diabète chronique, enfant atteint du VIH, etc.). Concernant les autres, leur situation de précarité est particulièrement visible : couple avec enfants qui dort sous le porche d'une église, femme seule qui élève ses enfants car le mari est en prison, famille qui dort dans un bus, etc. Or, l'impact de la configuration familiale

²² Ibid.

est primordial sur le ressenti des personnes et le « *fait de vivre en couple apparaît comme un élément de protection tant par rapport à la pauvreté monétaire que par rapport au sentiment de pauvreté, notamment parce qu'il permet des économies d'échelle particulièrement importantes en matière de logement* »²³.

« *On vit comme on peut. C'est pas suffisant pour vivre mais on fait des efforts et ça va.* »

« *La vie n'est pas plus facile, même plus dur qu'avant avec les enfants qui grandissent et qui demandent de dépenser plus d'argent et vivre leurs vies.* »

En revanche, 75 % des sélectionnés considèrent avoir un niveau de vie juste ou correct, et ce taux atteint 62 % chez les autonomes.

« *On vit bien mais c'est dur quand même, on ne doit pas trop se reposer, toujours chercher quelque chose pour gagner un peu d'argent.* »

« *On s'en sort plus ou moins, on ne fait pas d'extra et puis on rembourse tous les mois et on rentre pas souvent en Roumanie.* »

« *On vit comme on peut. C'est pas suffisant pour vivre mais on fait des efforts et ça va.* »

Néanmoins, toutes les personnes de notre échantillon sont amenées à faire des économies. Et dans « *ces situations de pauvreté, considérer que des conditions économiques sont très proches revient à oublier que, lorsqu'on a si peu, le moindre petit écart de revenus compte* »²⁴. Ainsi la stabilité, la régularité et le caractère assuré des revenus s'avèrent en cela un paramètre essentiel pour appréhender la gestion de ces budgets. Certaines prestations sociales, telles les allocations familiales ou les aides au logement, versées à jour fixe et non soumises au mois calendaire (au contraire d'autres prestations comme le RSA ou les indemnités journalières) font partie de ces ressources clés : indépendamment de leurs montants, elles apportent une certaine stabilité aux ressources des ménages les plus pauvres²⁵.

Une stratification interne des classes populaires de notre échantillon semble se dessiner si l'on se base sur les travaux d'Olivier Schwartz²⁶.

Les protégés sont particulièrement exposés où le sentiment de pauvreté est particulièrement prégnant car cette pauvreté est « *associée à la façon dont est perçue la position occupée par l'individu dans la structure sociale et notamment au devenir de cette position (...), la pauvreté subjective est un indicateur de la trajectoire perçue, qui articule insécurité du point de vue de l'avenir (pessimisme) et regard dépréciatif sur sa trajectoire passée...* »²⁷.

23 Ibid.

24 Duvoux N. et Lomba C., « *Où va la France populaire ?* » Puf, coll La vie des idées, 2019, p. 105

25 Id.

26 Schwartz O., « *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord* », Puf, 1990

27 Duvoux N. et Papuchon A., « *Qui se sent pauvre en France ?* », op. cit.

▶ Ayant connu de nombreux bidonvilles en Île-de-France et ayant en charge leur petit-fils de 3 ans, C. et D. ont obtenu un hébergement après avoir sollicité une assistante sociale. Suite à un parcours à travers de nombreux hôtels sociaux, ils se sont vus proposer un hébergement dans une résidence gérée par l'ADOMA où ils résident depuis deux ans. Ce couple de quinquagénaires rencontre des difficultés pour maintenir une activité professionnelle. C. fait

quelques heures de ménages, D. bénéficie d'une allocation adulte handicapé. Jusqu'à récemment, ils s'occupaient d'accompagner leur petit-fils à l'école située à plus d'une heure de leur lieu d'habitation.

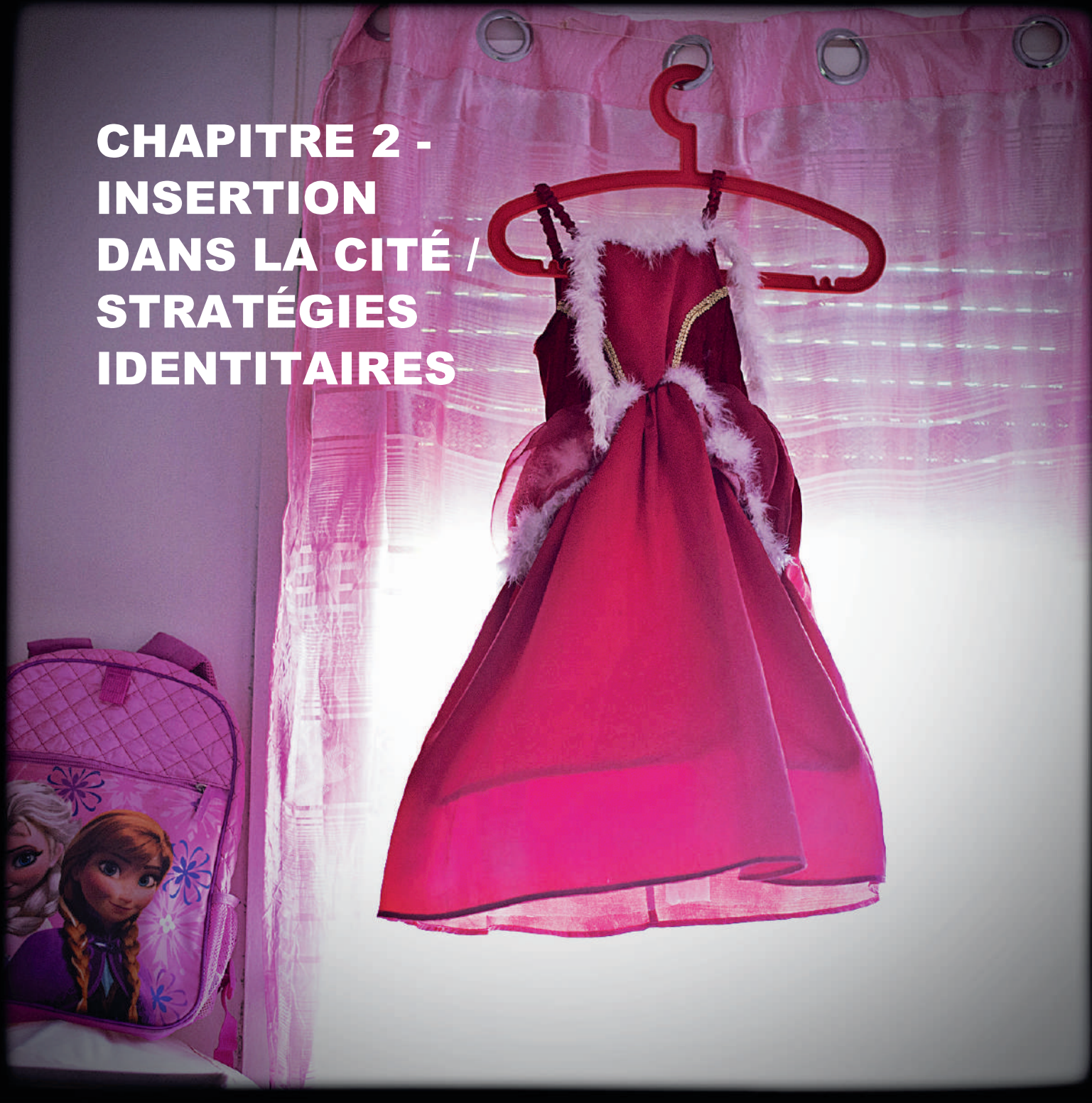
Malgré leurs difficultés financières et leur hébergement qui demeure fragile, D. s'est particulièrement investi dans une église évangélique fréquentée par de nombreux Roms mais aussi des "Français". Cette participation

procure au couple une véritable reconnaissance parmi leurs compatriotes. L'adunare (rassemblement / messe) a lieu plusieurs fois par semaine dans des salles louées ou sur des platz. Par rapport à la Roumanie le couple se sent très fier du chemin parcouru. Ils estiment que leur fils, leur petit-fils et eux-mêmes n'auraient pas pu se réaliser de la sorte s'ils étaient restés en Roumanie.

CHAPITRE 2

INSERTION DANS LA CITÉ / STRATÉGIES IDENTITAIRES

CHAPITRE 2 - INSERTION DANS LA CITÉ / STRATÉGIES IDENTITAIRES



1 - UNE SOCIALISATION LIMITÉE EN DÉPIT D'UN HABITAT DANS LE DIFFUS

À la différence des migrations espagnole, portugaise, algérienne, marocaine ou malienne, les familles provenant d'Europe de l'Est installées dans les bidonvilles, à partir des années 90, n'ont pas connu d'habitat spécifique avec une concentration de compatriotes. Quelle que soit l'année de leur arrivée en France, dans leur très grande majorité²⁸, les personnes des bidonvilles ont été ou se sont relogées dans le diffus. Il n'y a donc pas eu d'équivalent aux cités transit, aux foyers Sonacotra, etc. La seule situation comparable, bien que

²⁸ Des contre-exemples existent. Ainsi, à Montreuil (93), 80 familles sélectionnées dans le cadre de la MOUS ont été relogées dans des logements passerelles souvent au sein d'un même bâtiment (rue Emile Zola). Prévue pour une durée de 6 mois, cette cohabitation s'est poursuivie parfois au-delà.

limitée dans le temps, concerne les personnes ayant intégré des villages d'insertion. Nous détaillerons davantage cet aspect dans les parties suivantes. Au sein de notre échantillon, aucun des ménages n'habite à proximité des personnes ayant vécu avec eux en bidonville ou ayant la même origine. En théorie, ce brassage à travers l'habitat est de nature à favoriser les processus d'acculturation et de socialisation avec la société majoritaire, mais en réalité son impact sur la première génération apparaît comme restreint. Dans notre échantillon, l'ensemble des ménages a des liens très limités avec ses voisins, les parents d'élèves ou des associations de quartier et ce, quel que soit le type de logement (HLM, parc locatif privé, etc.) et le territoire (ville, quartier).

Par ailleurs, contrairement à une image persistante d'un groupe social homogène privilégiant la vie en communauté, les personnes de l'échantillon, s'auto-identifiant majoritairement comme Roms, ont développé des liens de sociabilité très divers avec leurs compatriotes en France ou restés au pays.

L'analyse des données de l'échantillon démontre que dans le cadre migratoire, l'organisation familiale se structure sur la famille nucléaire (parents / enfants) et non sur la famille élargie. Seule une personne a fait venir ses parents de Roumanie, suite au départ de sa femme. Ce père explique que leur venue avait pour but de l'aider à s'occuper de ses enfants dont il avait la charge.

« Quand ma femme est partie, il y a 5 ou 6 mois, mes parents sont venus pour m'aider. Ils habitent là avec moi et m'aident avec la maison et les enfants. »

Dans le cadre d'une MOUS l'opérateur a demandé, lors de l'insertion dans le logement, à un ménage de s'installer avec ses parents présents en France. Au bout de 5 ans, ce ménage est toujours en difficulté pour faire face aux charges supplémentaires occasionnées par cette situation.

« Je suis tout seul [à] travailler. Mes parents habitent ici. C'est pas facile. »

Les types de sociabilité développés dépendent quasi-exclusivement de deux facteurs :

- Des stratégies d'insertion employées (cf. catégories types élaborées lors de la première étude),
- Des stratégies identitaires mises en place ; sur ce point nous nous référerons à la typologie des stratégies identitaires selon Camilleri²⁹ employées dans l'analyse des migrations précédentes (algériennes, maliennes, etc.).

2 - L'IMPACT DE LA SOCIALISATION DANS L'INSERTION À MOYEN TERME

Au cours des entretiens, il est apparu que l'insertion était vécue très différemment d'un ménage à l'autre et ce quelle que soit leur situation vis-à-vis de l'emploi : CDD, période de chômage ou arrêt de travail.

« Mais vous voyez, j'arrive à ce moment là, je travaille, mes enfants sont bien à l'école. On a des difficultés à vivre encore, mais ça va passer. Mais maintenant, c'est que j'ai plus la force. Je suis très fatiguée moralement, et le physique aussi. Des fois, je reviens du travail, et ... Ça vient quelque chose, je dois prier que je vais démissionner et que je travaille plus. C'est dur (...). Des fois, je me dis, c'était mieux quand je faisais les poubelles. Parce qu'il ne fallait rien acheter (...). Et en fait peut-être c'est pas facile du tout... Si vous demandez à Mme E. combien je travaille, combien je fatigue, combien je fais tout mon possible pour ... m'en sortir (...). Madame E. aussi elle me dit que j'ai du courage, que c'est bien, mais des fois je pleure, je lui dis c'est tout, j'arrête, je ne peux pas aller avant.... Je me sens très fatiguée, je ne peux pas... ».

Afin de comprendre ce que révèlent ces ressentis, nous sommes repartis pour l'analyse de

²⁹ Dasen P.R. et Ogay T., « Pertinence d'une approche comparative pour la théorie des stratégies identitaires » in Costa-Lascoux J., Hily M-A. et Vermès G. (dir.), « Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri », L'Harmattan, 2000

la typologie élaborée lors de la première étude. L'objectif est d'identifier les facteurs favorisant ou non une insertion à long terme.

3 - PROTÉGÉS : DÉSAFFILIATION ET ASSIMILATION

PROFIL SOCIOLOGIQUE

Dans la première étude, nous avons constaté que les stratégies d'insertion employées par les ménages pouvaient s'expliquer en partie par leur niveau de français et, dans une moindre mesure, par leur niveau d'étude lors de l'arrivée en France. Parmi les "protégés", nous avons noté que « *les deux tiers d'entre eux ont un niveau scolaire limité (analphabète ou niveau primaire) contre 50 % pour l'ensemble des personnes interrogées* ». Par ailleurs, les entretiens mettaient en avant un sentiment de rejet par les autres habitants du bidonville en raison d'une position sociale et identitaire fragile (divorce, enfant handicapé, mari en prison, couple mixte, etc.).

Parmi les protégés, la situation vis-à-vis de l'emploi, demeure très précaire, bien que leur niveau de français, nettement plus faible que les autres catégories de l'échantillon, se soit grandement amélioré ces trois dernières années. Seuls 33 % estiment avoir un niveau de vie juste ou correct. La compréhension du système administratif français n'est pas acquise pour deux tiers d'entre eux.

SOCIABILITÉ

Les protégés se distinguent du reste de l'échantillon par une sociabilité très réduite. Ils n'entretiennent pas de relation avec des personnes du quartier, des compatriotes et même de la famille (fratrie, cousin) pour 67 % d'entre eux.

Au niveau des compatriotes, le sentiment de rejet dont ils avaient fait part lorsqu'ils vivaient en bidonville explique l'absence de liens avec les autres familles rencontrées à cette époque, bien que cette volonté de se couper des autres "Roumains" ne soit pas exprimée directement. À la différence des autres "catégories" de l'échantillon, ils n'ont pas cherché à développer de nouvelles sociabilités à travers l'inscription dans un mouvement religieux (églises néo-protestantes) et n'envisagent pas de mariage endogame.

« Moi, j'aimerais qu'elle (sa fille) se marie avec un vrai Français. »

Concernant le cercle familial, leur isolement s'explique par le mode d'insertion. La relation privilégiée nouée avec leur "protecteur" les a incités indirectement à couper avec leurs proches. Ils ne pouvaient pas faire bénéficier à d'autres membres de leur famille (parents, frères et sœurs, etc.) cette aide fondée sur une relation personnelle. Dès les premières rencontres, l'exclusivité de l'aide s'est imposée comme la condition tacite de leur accompagnement. *A posteriori*, pour les protecteurs, ce choix souvent inconscient s'explique par l'impossibilité matérielle et temporelle de s'investir dans l'accompagnement de plusieurs familles à la fois.

Concernant les voisins, les liens sont quasiment inexistantes. Les entretiens font ressortir que le quartier est perçu comme menaçant en raison d'une concentration de problèmes sociaux et la présence de populations immigrées.

« Il y a beaucoup de drogués dans le quartier je ne sors jamais la nuit. »

« Il y a que des Noirs, des Arabes et des Turcs. »

Si ces représentations ne sont pas spécifiques aux "protégés", pour deux tiers des situations la relation avec le protecteur n'a pas contribué au développement de liens avec

la société majoritaire. En effet, au bout de quatre ans, bien que la relation avec le protecteur soit moins soutenue que lors de la phase d'insertion, la dépendance demeure élevée. Ces ménages expliquent qu'ils se réfèrent exclusivement à eux pour "faire leurs papiers" et les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi. Si nous avons déjà souligné cet aspect par rapport à la question de l'insertion professionnelle et du logement, cette dépendance a des répercussions psychologiques et identitaires. Elle peut contribuer, en dehors des difficultés financières, à une image dépréciée du sujet par lui-même. 67 % des protégés ont expliqué se sentir fatigués et déprimés.

« Depuis que nous sommes arrivées dans le quartier, je me sens seule, déprimée. Je ne parle pas aux voisins. De toute façon ici personne ne se dit bonjour. »

Des mécanismes similaires ont déjà été observés dans l'étude des migrations précédentes. Les travaux de Carmel Camillieri³⁰ portant sur les stratégies identitaires³¹ des immigrés algériens en France indiquent que *« c'est dans les rapports asymétriques que la valeur d'un sujet est volontiers mise en question (...) les conséquences sont connues. C'est la valeur de l'individu, donc son image de soi, qui est plus ou moins sévèrement mise en question dans le cadre de cette identité prescrite »*.

STRATÉGIE IDENTITAIRE PRIVILÉGIÉE : L'ASSIMILATION

Afin de restaurer une estime de soi, les protégés privilégient l'assimilation de leurs enfants dans la société française. La plupart des enfants ont des activités extra-scolaires (club de sport, etc.) et sont régulièrement en lien avec les enfants du quartier. Leur scolarité ne semble pas poser de difficultés particulières³².

À la maison, les enfants parlent en français. 78 % ont une compréhension du roumain très limitée ou inexistante. Certains comprennent le romani³³ mais ne le pratiquent que de manière passive. La langue qu'ils emploient avec leurs parents et leurs frères et sœurs est uniquement le français. Ce recours exclusif au français contribue à les couper de leurs cousins et cousines et compromet à terme la restauration de liens avec les autres membres de la famille. Chez les enfants, le poids des origines demeure très présent.

Il revient dans plusieurs entretiens avec la deuxième génération sous différentes formes.

« Plus tard je souhaite partir au Canada car je sais qu'en France, je ne pourrai pas faire un travail qui me plaît. Tout le monde me voit comme un Roumain. »

« Ma fille me demande des vêtements de marque, elle dit qu'elle ne veut que les autres voient qu'on est pauvre. »

Si ce comportement n'a rien de spécifique au moment de l'adolescence, dans ce contexte particulier, il peut être interprété comme une stratégie de dissimulation de ses origines.

Les adultes de cette catégorie semblent ne plus pouvoir se rattacher à une identité.

Ni Roms, ni Roumains, ni Français, ils partagent un sentiment d'illégitimité depuis qu'ils sont "intégrés". Ce sentiment de ne pas être à leur place quel que soit l'environnement social empêche le développement d'une sociabilité au sein du quartier.

« C'est bien ce quartier mais c'est dur, y'a pas d'étrangers, les gens ils nous regardent, ils parlent. On est bien mais on est pauvres nous, plus pauvres qu'eux, c'est dur de vivre ici, je préférerais changer. On va toujours à Paris ou ailleurs. Même les courses on va les faire où on vivait avant car ce quartier on est pas bien on n'est pas à notre place. »

En termes de sociabilité, 67 % n'ont pas développé de réseaux de connaissance depuis leur arrivée en France y compris avec des compatriotes et sont rentrés dans un processus de désaffiliation et 55 % se sont séparés de leur conjoint.

Les protégés ont tendance à privilégier l'assimilation c'est-à-dire l'investissement de leurs

30 Kastarsztejn J., Lipiansky E-M., Camillieri C. et al., « Stratégies identitaires », Puf, coll. Psychologie d'aujourd'hui, 2015 [1990]

31 E.M. Lipiansky (1990) définit la stratégie identitaire comme un ensemble coordonné d'opérations et d'actions en vue d'atteindre un objectif. Elle peut être intentionnelle ou non-intentionnelle, consciente ou inconsciente. La stratégie identitaire est un processus interactif où la conscience de soi est constamment influencée par le regard de l'autre, par les mécanismes de comparaison sociale et de catégorisation et par la recherche de reconnaissance, de valorisation et d'intégration (ou de différenciation). Ainsi, pour maintenir ou acquérir une identité sociale garante de l'estime de soi dans un système social donné, le sujet module ses liens d'appartenance en adoptant des stratégies spécifiques.

32 Cf. Supra II.4 La scolarisation des enfants.

33 Le romani ou romanes, est une langue indo-aryenne originaire du nord de l'Inde : elle fait partie du groupe des langues indo-aryennes du Nord-Ouest.

enfants dans le système d'accueil (pas d'enseignement de la langue maternelle, peu de relations avec des compatriotes). Ce fonctionnement suppose de dissimuler ses origines afin de prévenir toute difficulté d'intégration. Le danger, comme l'ont montré les travaux de Camilleri, est l'intériorisation d'une image dépréciée de soi-même lors des contacts avec la société majoritaire. Cela aboutit à un risque d'isolement.

Sur le plan personnel, parmi les "protégés", les conséquences psychologiques et identitaires sont lourdes. Cette catégorie se distingue par un taux de séparation au sein du couple de 55 % sans commune mesure avec les autres catégories. Bien que les raisons soient multiples, ces séparations s'inscrivent dans le processus de désaffiliation³⁴ constaté pour deux tiers de ces ménages. Dans le cadre de l'analyse, la désaffiliation s'enclenche en raison d'une relation avec le protecteur aboutissant à une césure avec les proches et l'intériorisation des stéréotypes négatifs concernant les Roms. Cet isolement social renforce leur dépendance à leur protecteur et explique en partie leurs difficultés d'insertion actuelles.

POINTS À RETENIR

Lors de la première étude, les protégés étaient la catégorie s'étant insérée (au sens des critères retenus) le plus rapidement, en moyenne en 2 ans. Avec le recul cette insertion est un trompe l'œil. Deux tiers sont encore dépendants de leur protecteur pour le suivi administratif et 89 % continuent à entretenir des relations de proximité avec leur protecteur. La seule famille qui n'a plus aucun lien avec son protecteur, ce dernier ayant quitté la région, semble totalement désœuvrée. Les deux parents ne travaillent plus, ils sont désormais en fin de droit et dépendent uniquement du RSA. Ils envisagent un retour en bidonville avec leurs deux enfants en raison des difficultés à payer le loyer.

Au bout de quatre ans d'insertion, seul un tiers de ces ménages a réussi à s'autonomiser. Si ce type d'accompagnement peut donc s'avérer positif dans quelques situations, cette catégorie demeure cependant la plus fragilisée, sur le plan de l'insertion par le travail et sur un plan identitaire et personnel.

Pour eux, la réussite qu'ils mettent en avant passe par l'assimilation de leurs enfants à travers l'école et le souhait d'un mariage avec un "vrai Français" pour leurs filles.

4 - SÉLECTIONNÉS : ÉPUISEMENT ET RECONVERSION

PROFIL SOCIOLOGIQUE

Comme indiqué lors de la précédente étude, à la différence des autres catégories, « la majorité des ménages dits "sélectionnés" ont un bagage scolaire et professionnel supérieur à ceux des autres catégories (...). 86 % des "sélectionnés" savent lire et écrire et 57 % ont suivi le lycée ». En France, leur temps passé en bidonville était relativement court, 2 ans en moyenne, en revanche leur période d'insertion était la plus longue avec une durée moyenne de 4 ans et demi.

SOCIABILITÉ

En termes de sociabilité, les liens développés en France se font sur une base communautaire. Tous ont vécu de nombreuses années dans un espace réservé aux familles roumaines ou bulgares majoritairement rom. Le contact avec la société

³⁴ Concept développé par le sociologue Robert Castel mettant en relation la dissociation du lien social en fonction du statut de l'individu (chômeur, SDF, etc.).

majoritaire fut limité car les familles bénéficiaient d'un accompagnement social in situ par une équipe dédiée. Sur le plan économique, la majorité privilégiait les activités dites grises, comme la récupération de la ferraille afin de ne pas sortir du village d'insertion et être contraints de payer un loyer. En effet, dans ces projets les personnes décrochant un CDD ou un CDI devaient quitter les préfabriqués mis à leur disposition avec un loyer symbolique pour s'installer en logement et en assumer les charges réelles.

Sur le plan familial et linguistique, la majorité des enfants savent parler la langue maternelle (en roumain, en bulgare ou en romani) de leurs parents. Cet aspect n'est pas nécessairement lié à un choix des familles mais provient de cette socialisation relativement longue « entre soi » pendant la durée de l'accompagnement en village d'insertion.

La sortie du village d'insertion et l'expérience de l'emploi ont "perturbé" ce jeu de relations. À la différence des "protégés" ces ménages n'ont pas cherché à "s'éloigner" des autres "Roumains" ou "Bulgares". L'éloignement géographique entre les familles, la pénibilité du travail et les problèmes de santé, majoritairement liés à l'activité professionnelle, ont amené ces ménages à mettre en place différentes stratégies :

- Un quart s'est isolé principalement en raison de problème de santé ;
- La moitié a maintenu ses relations avec ses compatriotes ;
- Un quart a élargi son capital social à travers un engagement au sein d'une association ou au sein d'églises néo-protestantes.

Comme déjà souligné, cette catégorie se distingue par une forte souffrance au travail : 62,5 % ont contracté une maladie due majoritairement à leur activité professionnelle. La gravité de certaines pathologies explique l'isolement d'un quart des ménages. En raison de la maladie, les déplacements, nécessaires au maintien de cette sociabilité, sont jugés trop fatigants. Le fait d'avoir une pathologie se traduit par une image dépréciée de soi-même, de son projet migratoire.

À l'inverse, les liens réguliers avec des compatriotes habitant encore dans les bidonvilles viennent renforcer l'estime de soi. Le maintien de cette sociabilité contribue à rééquilibrer la période difficile qu'ils ressentent pour 78 % d'entre eux en raison de problèmes de santé ou d'un sentiment d'ennui au travail. En effet, auprès de leurs compatriotes, ils jouissent d'un certain prestige social.

« Parfois, quand je passe devant (un bidonville), je ne peux pas oublier d'où je viens, je suis obligé de m'arrêter, une fois j'y suis allé pour Noël pour donner des jouets, des chocolats... je peux pas oublier qui je suis. »

Certains peuvent même en tirer quelques profits en proposant des services d'écrivain public.

« J'ai encore quelques connaissances qui sont encore dans des bidonvilles, j'y vais de temps en temps mais rarement car c'est trop dur d'y retourner, de revoir les choses. Je les aide pour l'administratif, les dossiers pour la CAF, le Pôle Emploi, ou pour inscrire à l'école. »

Ceux ayant développé leur capital social procède de la même dynamique : pour restaurer une image de réussite, ils s'investissent dans des églises ou des associations pouvant donner lieu à une reconversion grâce aux nouvelles relations construites.

Les contacts avec la société majoritaire demeurent très limités (25 % des ménages). Cette difficulté, chez les "sélectionnés", renvoie à des constats prévalant au sein des migrations précédentes ayant vécu dans les foyers Sonacotra ou les cités de transit. Si, comme précisé en préambule, l'ensemble des ménages de l'étude habite dans des logements diffus, la période de 4,5 ans en moyenne passée dans les villages d'insertion s'est

apparentée, sur certains aspects, aux cités transit, comme l'ont mis en avant les travaux d'Olivier Le Gros : « *En effet, comme les cités de transit quarante ans plus tôt, les "villages d'insertion" associent l'hébergement et l'accompagnement social, qui couvre plusieurs domaines du travail social : accompagnement personnalisé ; suivi administratif (ouverture des droits), insertion professionnelle.* »³⁵

Cette socialisation en vase clos, pendant la période d'insertion, a, semble-t-elle entraîné un rapport à la société majoritaire que l'on retrouve chez d'autres populations issues de l'immigration. Les travaux d'Abdelmalek Sayad³⁶ sur les immigrés arrivés en France dans les années 60 mettent en avant leur sentiment d'être perçus par les employeurs uniquement comme une force de travail corvéable à merci. Bien que le contexte économique diffère d'une migration à l'autre, pour les sélectionnés des ressentiments envers des rapports hiérarchisés sont exprimés. Concrètement, ces rapports sont incarnés par les employeurs ou les opérateurs des villages d'insertion, considérés alors comme prescripteurs et à qui il faut rendre des comptes. Cet élément ne se retrouve pas dans les deux autres catégories.

« Le patron, il nous parle mal au travail, il pense que je ne comprends pas le français mais je comprends. Je ne suis pas bête. »

« Ils pensent [les responsables du village d'insertion] comme on était des Roms on ne connaissait pas nos droits. On ne savait pas lire. Quand ils ont vu qu'on pouvait écrire des lettres pour se plaindre, ils ont eu peur, ils ont voulu me faire partir. »

Pour la majorité des sélectionnés, les contacts avec la société majoritaire se sont limités au cadre professionnel et à l'accompagnement social dans des rapports très hiérarchisés. En cas de difficulté dans l'accompagnement social, les "sélectionnés" savaient qu'ils risquaient l'exclusion du projet synonyme de retour en bidonville. Leur implication au travail, où ils ont accepté de nombreuses heures supplémentaires pas toujours payées au détriment de leur santé, se comprend par la même crainte d'une exclusion synonyme de retour à la case départ.

« Le patron si tu refuses de faire ce qu'il te dit, il te dit dégage. Il sait qu'on ne peut pas refuser de faire des heures supplémentaires. C'est pour ça qu'il nous a choisis. »

Les entretiens menés avec les "sélectionnés" révèlent une lente prise de conscience quant à leur droit à choisir une autre voie, et un autre emploi que celui qui leur est proposé. Cette prise de conscience survient généralement à la faveur d'un arrêt de travail. Cette volonté de changement ne se limite pas uniquement à des choix professionnels, il traduit aussi un changement de vision du rapport à la société majoritaire perçue comme plus ouverte et offrant davantage d'opportunité que lors des étapes d'insertion précédentes.

STRATÉGIE IDENTITAIRE PRIVILÉGIÉE

Pour valoriser leur parcours, les "sélectionnés" comparent positivement leur situation avec celle de leurs compatriotes n'ayant pas accédé au logement en France et/ou de leurs connaissances restées au pays. En tant qu'immigrés, beaucoup traversent une situation difficile avec le sentiment d'être parfois dans une impasse. En tant qu'émigrés, ils revendiquent lors de leurs allers-retours dans le pays ou auprès de leurs compatriotes restés en bidonville, un statut privilégié.

La stratégie identitaire majoritaire dans cette catégorie consiste à valoriser sa réussite non sur des critères rationnels mais par comparaison avec la situation des autres, en mettant en avant l'accès au logement et au travail. Cette stratégie produit une alternance

35 Legros O., « Les "villages d'insertion" : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ? », Revue Asylon(s), juillet 2010-septembre 2013, n°8

36 Sayad A., « La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré », Seuil, 1999

dans l'image de soi où d'un côté des ressentiments envers la société majoritaire sont exprimés, et de l'autre, le parcours accompli est valorisé.

« Moi, ça ne m'a pas fait très plaisir de changer de quartier et d'écoles mais on était obligé... Ça va, c'est un quartier calme et sans problème mais on est les seuls Roumains et parfois on nous regarde à l'arrêt de bus et dans les magasins les gens ils nous regardent bizarre. »

POINTS À RETENIR

Bien que les "sélectionnés" fassent partie des personnes les plus qualifiées de l'échantillon, ils donnent l'impression qu'ils ont subi l'insertion davantage qu'ils ne l'ont choisie. La condition pour pouvoir accéder au logement était de trouver un travail. Comme nous l'avons indiqué dans la précédente étude, cette étape fut peu préparée :

« Dans près de 70 % des cas, ce sont les acteurs de la MOUS qui, durant la dernière année ou les six derniers mois avant la fermeture, ont cherché activement un travail pour les personnes du projet. »

Cette absence de véritables choix professionnels et d'accompagnement lors du premier emploi les a fragilisés notamment sur le plan de la santé. L'accompagnement social dédié ne leur a pas permis de développer un réseau de connaissances car une fois le projet terminé, les professionnels qu'ils côtoyaient ont vu leur contrat s'arrêter. Lorsque des difficultés surgissaient (notamment lorsque l'employeur leur demandait trop d'heures supplémentaires), ils n'ont pas pu se reposer sur des personnes ressources et n'ont pas su se protéger et préserver leur santé.

Actuellement, si 75 % des ménages indiquent avoir des revenus suffisants, justes ou corrects, les autres souhaitent changer de travail ou espèrent une reconversion. Un quart cherche à élargir leur sociabilité en aspirant à un certain épanouissement, disparu depuis la sortie du village d'insertion.

▶ Z. de nationalité bulgare a vécu dans un foyer dans le cadre d'un projet dédié. Il en garde un souvenir contrasté. Travaillant dans une société de nettoyage, il s'est senti obligé d'accepter des horaires supplémentaires, pas toujours rémunérés. Il a dû cesser son activité après qu'on lui a

diagnostiqué une hernie discale. Il est aujourd'hui au chômage et habite dans un HLM qu'il a obtenu en effectuant seul les démarches alors qu'il était en nette opposition avec les travailleurs sociaux qui l'accompagnaient. Il vit avec son épouse, également bulgare, qu'il a

rencontrée lors d'une conférence sur les Roms. Son choix de vivre avec une femme de la même nationalité était mûrement réfléchi. Il est aujourd'hui en phase de reconversion professionnelle et intervient comme interprète auprès d'associations.

5 - AUTONOMES : UNE INSERTION PRIVILÉGIANT LA SOCIALISATION

PROFIL SOCIOLOGIQUE

Lors de la précédente étude, nous avons souligné l'hétérogénéité du parcours et la durée de la période grise (la période en bidonville) s'étalant en moyenne sur 9 ans. Une partie des ménages dits autonomes sont arrivés mineurs en bidonville. Ils ont pu rapidement apprendre le français et jouer un rôle d'intermédiaire entre les habitants des bidonvilles et les intervenants associatifs ou publics. Comme nous le soulignons, la connaissance de la langue, l'aptitude à communiquer et une bonne maîtrise des codes de la société majoritaire ont favorisé leur insertion. En revanche, leur niveau scolaire a eu très peu d'impact sur le début de leur parcours d'insertion.

SOCIABILITÉ

Les autonomes se caractérisent surtout par leur capacité à développer leur capital social. Tous entretiennent des liens avec le pays d'origine et/ou des compatriotes installés en France. Ils ont une bonne compréhension du fonctionnement de l'administration française et savent faire appel, en cas de difficulté, à des connaissances, une assistante sociale ou une association afin de régler leurs problèmes. Ces relations caractérisent d'une certaine façon la stratégie d'insertion des autonomes et explique sa continuité, y compris après avoir trouvé un emploi.

« J'ai monté mon association, j'aide la mairie en allant voir les familles. Quand ils ont besoin de moi ils [les médiateurs de la mairie] m'appellent, je leur envoie aussi des personnes. Hier on a passé la journée ensemble ».

Avec le temps, ces échanges aboutissent à l'établissement de liens plus réguliers avec des personnes ressources. Ils permettent au final une insertion sociale au sein de la société majoritaire.

Concernant les proches, les autonomes ne cherchent pas à dissimuler leurs origines. Ceux qui ont des enfants parlent leur langue maternelle en famille. De même, il n'existe pas d'union mixte. Cette endogamie ne doit cependant pas être perçue comme une forme de repli identitaire. La plupart se détache en effet de leur groupe d'appartenance (personnes du même village par exemple) pour fonder des nouvelles sociabilités au sein de la diaspora et au-delà. Les autonomes cherchent un équilibre entre leurs aspirations personnelles et le développement d'une activité qui leur procure une reconnaissance sociale et des revenus :

- 38 % continuent de jouer un rôle d'intermédiaire sur les bidonvilles, en proposant des aides régulières à des compatriotes, sans liens familiaux ou géographiques récemment arrivés ;
- 38 % s'investissent dans des églises néo-protestantes regroupant parfois des fidèles de différentes nationalités.

STRATÉGIE IDENTITAIRE PRIVILÉGIÉE

Les autonomes se caractérisent par une plus grande cohérence entre leurs aspirations personnelles et les contraintes propres à l'insertion. Leur bonne connaissance des codes de la société française ainsi que leur capacité à nouer des liens avec des personnes

ressources participent de cet équilibre.

Du point de vue des critères classiques de l'insertion, leur situation apparaît comme précaire, une majorité étant au chômage ou en arrêt de travail et seuls 62 % estiment avoir un niveau de vie juste ou correct. Au niveau identitaire, cette étape s'apparente pourtant à une mise en cohérence entre leurs aspirations personnelles et leurs visées professionnelles.

« Ici, tu vois, même si c'est dur avec l'argent, tout le monde me connaît, je ne pourrais plus partir. »

POINTS À RETENIR

Les "autonomes" cherchent à concilier leurs aspirations personnelles et familiales avec une possibilité d'accéder à des revenus réguliers.

Ce positionnement les amène à une plus grande résilience que les autres catégories.

37,5 % ont dû arrêter leur travail en raison de problèmes de santé mais, à la différence des sélectionnés, ils ont mis à profit cette période pour poursuivre des aspirations personnelles : implication dans un mouvement évangéliste, création d'une association ou union matrimoniale.

La stratégie des "autonomes", d'après les entretiens, favorise un certain épanouissement et une insertion sur le long terme. 25 % d'entre eux seulement sont insatisfaits du travail qu'ils ont et souhaiteraient en changer.

Dans certains cas, ce mode d'insertion peut basculer dans l'illégalité. Certains autonomes utilisent en effet leur connaissance du système français pour monnayer leurs services auprès des primo arrivants (écrivain public, intermédiaire pour des employeurs) afin d'arrondir leur fin de mois.

« Les patrons, ils me disent de combien de personnes ils ont besoin, je vais sur le platz et je mets les gens en lien. J'aime bien aider les autres. »

En creusant davantage, il s'est avéré que cette mise en lien (pour des travaux agricoles journaliers) donne lieu à une commission prélevée par cet intermédiaire sur les salaires versés. Même si ce n'est pas le cas dans notre échantillon, des dérives type "chef de platz"³⁷, ne sont pas à exclure.

UNE RÉUSSITE SOCIALE PASSANT PAR LE PAYS D'ORIGINE ET LES COMPATRIOTES

La relation des autonomes avec le pays d'origine est très différente selon les personnes. Certaines n'y sont plus retournées depuis plus de 5 ans, d'autres y vont chaque année. Seule une personne de l'échantillon dit vouloir partager son temps entre la Roumanie et la France. Aucun autre ne souhaite se réinstaller en Roumanie, en Bulgarie ou en Moldavie. Les raisons évoquées sont dues aux difficultés matérielles et professionnelles que rencontrent les personnes de leur village restées au pays.

Le rapport aux bidonvilles et à ses habitants procède d'une même mise à distance symbolique. Une partie explique ne plus jamais y aller. Parmi ceux qui les fréquentent encore pour diverses raisons (visites de proches, proposition de services, etc.) tous insistent sur le fait que ça leur « fait mal d'aller là-bas ». Les ménages qui ont refusé de participer à l'étude actuelle ont, parmi les explications avancées, formulé régulièrement la remarque suivante :

« Tu sais ici les gens nous connaissent, mes enfants vont à l'école, je ne veux pas qu'on sache qu'on était sur un platz. »

³⁷ Un chef de platz, littéralement chef de terrain, est une personne qui se présente comme intermédiaire entre les habitants d'un bidonville et les acteurs extérieurs. De par cette position, il capte l'aide. La plupart impose aussi un « droit d'entrée » ou un « loyer » aux personnes installées sur le terrain dont il s'est auto-proclamé gérant.

Le pays d'origine comme le platz ne renvoie pourtant pas nécessairement à un sentiment négatif. Plusieurs personnes expriment une nostalgie à leur égard. Les entretiens font ressortir que le pays d'origine comme le platz sont des marqueurs dessinant les contours d'un statut social. Ces deux éléments centraux de leur passé sont employés pour valider une ascension sociale en se comparant aux "autres" : ceux restés en Roumanie et ceux vivant encore en bidonville.

Cette valorisation de soi et de la réussite de son projet migratoire à travers son groupe d'appartenance est un schéma commun chez les migrants. Les travaux³⁸ de Dana Diminescu autour du "migrant connecté" montrent, qu'avec le développement des nouvelles technologies, cette tendance ne cesse de s'amplifier. L'échange (de photos par exemple) via les réseaux sociaux favorise la mise en scène de sa réussite au sein de son groupe de pairs. Mobiliser le pays d'origine et les liens avec les compatriotes sert, dans cette perspective, à affirmer sa réussite sociale. En revanche, tant que leur situation réelle demeure précaire, la volonté de créer des liens avec la société majoritaire est faible car ces relations les renvoient à leur statut de travailleur pauvre ou aux préjugés sur les Roms.

La stratégie des "autonomes" et de certains "sélectionnés" cherchant à augmenter leur capital social, peut s'interpréter comme une sortie de ce modèle de valorisation uniquement à travers les pairs sans pour autant y renoncer. Le prestige social qu'ils cherchent à obtenir localement ne s'appuie plus uniquement sur un groupe de pairs ou une communauté fictive, il s'inscrit cette fois dans le réel. Ceux qui s'investissent dans les églises néo-protestantes obtiennent cette possibilité de changer de statut et d'obtenir une reconnaissance directe par une communauté de croyants. Sur le plan identitaire, cette stratégie tend vers une normalisation des rapports avec la société majoritaire et avec ses compatriotes. En effet, ces personnes ont réussi à obtenir, au sein du pays d'accueil, une reconnaissance sociale. Sur le plan identitaire, ils ont su renégocier leur image échappant aux catégorisations péjoratives : "Roms", "Roumains", "immigrés" comme en témoigne cette personne.

« Tu dis mon nom, ici tout le monde me connaît. »

38 Diminescu D.,
« Les migrants connectés
T.I.C., Mobilités et
migrations », Réseaux, La
Découverte, 2010/1, n° 159

▶ Titulaire d'un diplôme en Roumanie lui permettant d'exercer dans la boucherie, P. explique aux associations intervenant sur le bidonville sa volonté de travailler dans le même secteur en France. Pour obtenir un titre de séjour, du fait des mesures transitoires (avant 2014) il suit une formation de jardinier puis décroche rapidement un CDI dans une boucherie industrielle. Après deux années passées à travailler dans cette entreprise, les nombreuses manutentions effectuées chaque jour ont entraîné des séquelles

physiques ne permettant plus à P. d'avoir des activités manuelles. Longtemps mis en arrêt de travail il est aujourd'hui au chômage. Malgré ses problèmes de santé P. explique garder de bonnes relations avec son ancien employeur. Lorsqu'il était arrêté, il est reparti en Roumanie pour préparer son mariage. La venue de son épouse, qui n'avait jamais quitté la Roumanie, a donné lieu à des complications administratives (elle n'avait pas d'état civil en Roumanie) qui ont absorbé une grande partie de son temps. Depuis

que cette situation a été réglée, P. mène un travail bénévole en lien avec les médiateurs de la Mairie afin d'accompagner les nouveaux arrivants roumains et bulgares vivant en bidonville vers le droit commun (école, santé, etc.). Très motivé par cette fonction, il a créé une association et souhaite passer des diplômes dans le social pour que cette activité devienne son métier. Il se sent très à l'aise avec "les Français" et explique qu'il ne veut pas quitter sa ville d'installation car ici « tout le monde (le) connaît ».

6 - DEUXIÈME GÉNÉRATION ET FOYERS INTERGÉNÉRATIONNELS

LA DEUXIÈME GÉNÉRATION

Le nombre d'adolescents de notre échantillon étant limité, il est difficile de distinguer dans leur comportement ce qui procède de situations spécifiques ou relève de tendances plus profondes.

Parmi les invariants, on observe que lorsque la famille est venue avec un enfant âgé de 10 ans et plus, des conflits familiaux surgissent au moment de l'adolescence. Ils apparaissent aussi au moment de la mise en couple. Dans plusieurs entretiens, des mères se sont plaintes que leurs filles s'étaient mises en ménage avec des "arabes" et non des "français". Pour les garçons, les déceptions sont plus rarement exprimées, une seule personne a confié explicitement son désaccord sur le choix de son fils de se marier avec « une rom de Braila ».

Derrière ces conflits propres à l'adolescence, se joue la question de l'aspiration des parents à un certain statut social. Elle cristallise les tensions et se traduit par le départ du fils ou de la fille du foyer familial si le/la conjoint(e) n'appartient pas à la catégorie sociale souhaitée.

Lors des entretiens, les parents soulignaient que tous ces efforts consentis furent motivés par l'opportunité d'offrir à leurs enfants un avenir meilleur.

« Je ne veux pas qu'ils soient comme nous, qu'ils ne sachent ni lire, ni écrire ».

Cela passe par l'école mais surtout par le fait d'être venu en France, synonyme d'un avenir meilleur que dans le pays d'origine. Dans ce contexte, une union officialisant un retour à un statut antérieur ou inférieur avec "une Rom" rencontrée dans un bidonville ou avec un immigré connoté négativement par la société majoritaire - "un arabe" - est vécue comme un échec car contraire avec la vision de l'ascension sociale.

Parmi les adolescents de l'échantillon venus en France, non mariés au moment de leur arrivée, tous se sont mis en couple avec une femme ayant grandi dans le pays d'origine. L'absence de scolarisation ou une fréquentation de l'école très limitée aurait dû favoriser les unions avec de jeunes filles ayant vécu sur le même bidonville. Pourtant aucune union de ce type n'a eu lieu. Les travaux d'Henry Shah sur "la génération platz"³⁹, font part d'une image dépréciée des jeunes filles ayant grandi en bidonville. Elles sont considérées comme peu fidèles et peu soumises. À l'opposé, les filles élevées au pays ont reçu une « bonne éducation » prônant le respect du mari et de la belle-famille. Différents travaux concernant les familles immigrées turques ou les familles kosovares s'accordent sur les mêmes constats. Le fait d'avoir grandi en Europe de l'Ouest devient synonyme d'une éducation frivole et menaçante pour la stabilité du couple et des "traditions familiales". Le fait d'aller choisir comme épouse une fille dans le pays d'origine peut donc s'interpréter dans cette perspective et comme une volonté de ne pas entrer en conflit avec sa famille lorsqu'on est un garçon.

S'agissant des filles, les situations propres à l'échantillon sont trop limitées pour pouvoir en tirer des éléments d'analyse.

LA SITUATION DES FOYERS MULTIGÉNÉRATIONNELS⁴⁰

Dans notre échantillon, trois ménages vivent dans des foyers générationnels. Deux appartiennent à la catégorie des sélectionnés et un à celle des protégés.

³⁹ Shah Henry, "Génération platz : enjeux de valorisation économique et morale des jeunes migrants en bidonville en région parisienne", Mémoire de Master I, EHESS, 2018

⁴⁰ Ménage au sein duquel se trouvent au moins deux générations adultes de la même famille (des parents avec leurs jeunes enfants devenus adultes, des adultes avec leurs parents devenus dépendants).

Plusieurs raisons expliquent ces situations.

La première est due aux modalités de sélection. Un jeune homme ainsi que ses parents ont été intégrés dans un projet de relogement. Ces derniers au regard de leur âge et de leurs difficultés à trouver un emploi, se trouvaient dès le début du projet dans une situation de dépendance très forte vis-à-vis de leur fils. La situation économique était précaire, elle est devenue très compliquée depuis que ce dernier s'est marié et est devenu à son tour père de famille. Aujourd'hui, un seul actif doit contribuer à l'ensemble du foyer.

« C'est vraiment très compliqué financièrement... »

La deuxième situation est celle d'un foyer composé de sept adultes et de six enfants. La raison principale qui explique cette sur occupation est la difficulté pour les grands-parents de trouver un logement (le grand-père est au chômage et connaît des problèmes de santé, la grand-mère n'a jamais travaillé et s'occupe de leur fille, âgée et lourdement handicapée). D'autre part, les fils des grands-parents ont intégré l'appartement alors qu'ils étaient adolescents. Ils se sont mariés en Roumanie et comme le veut la tradition, les jeunes femmes se sont installées dans le foyer de leurs maris. Aujourd'hui, ce sont les seuls qui contribuent économiquement aux revenus du foyer.

Ces deux exemples mettent en lumière la difficulté d'intégrer des couples âgés n'ayant pour certains jamais travaillé. La solidarité intergénérationnelle est souvent mise en avant par les accompagnants sociaux, elle peut représenter une solution temporaire. À moyen terme elle risque d'enfermer la génération active dans une situation compliquée notamment quand elle décide de fonder son propre foyer.

Cette solidarité intergénérationnelle peut aussi s'inverser. Lorsque des accidents de la vie surviennent, les parents peuvent être une vraie aide.

« Ils sont venus quand ma femme est partie, pour m'aider avec les enfants et la maison, avant ils venaient tous les deux - trois mois pour nous voir. Maintenant ils sont installés. Ça m'aide... »

Cette aide peut être également ponctuelle, les deux parents ou un des deux parents venant lors par exemple d'une naissance. Ils peuvent alors aussi trouver un travail et contribuer économiquement au foyer, ou tout simplement aider les nouveaux parents, comme au final dans de nombreuses familles.

► Originaire de Roumanie, la famille de D. décide, en 2006, de venir s'installer dans un bidonville de la région parisienne sur les conseils d'un proche afin de faire soigner leur fille gravement malade. Après quelques mois, elle décide de rejoindre un membre de la famille, parti entre-temps à Nantes, jugeant que le suivi médical de leur fille assuré par l'équipe hospitalière est insuffisant. Arrivée en plein hiver, la famille vit dans une petite caravane. Les conditions de vie y sont très dures. L'état médical de sa fille s'aggrave. Elle est hospitalisée d'urgence. Le personnel

hospitalier s'organise, prolonge l'hospitalisation et recherche des solutions d'hébergement, se refusant à remettre la famille à la rue. Après avoir essuyé des refus de prise en charge d'opérateurs, une place est trouvée dans un village d'insertion. Après deux ans et demi de vie sur deux terrains, la famille trouve un logement social. Seuls les deux fils majeurs travaillent et font vivre le foyer avec leurs salaires. Le contrat de chauffeur livreur n'a pas été renouvelé, D. étant incapable de reprendre la même activité, après s'être gravement blessé.

Son handicap n'est pas reconnu, il perçoit des allocations de chômage, sa femme s'occupe, elle, de leur fille. Trois générations cohabitent dans le logement social sur-occupé, les deux fils se sont mariés avec des Roumaines qui sont venues s'installer chez leurs maris et ont donné naissance à des enfants. La situation est très précaire. Peu autonome, la famille bénéficie encore de l'accompagnement de l'association qui opérait dans le village d'insertion alors que son mandat s'est officiellement achevé.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



Quatre ans après notre première étude, l'ensemble des familles retrouvées de notre échantillon initial se maintient dans l'emploi et le logement. L'appartenance réelle ou supposée à la minorité rom, à l'origine de projets d'insertion dédiés ou d'un investissement personnel fort de certains bénévoles, n'apparaît pas comme une caractéristique propre justifiant un accompagnement social différencié. Au contraire, l'étude met en avant les nombreux points communs avec d'autres populations migrantes présentes en France et/ou des publics paupérisés. Au-delà de la petite phrase politique, l'étiquette de « *population n'ayant pas vocation à s'intégrer* » les a éloignés des dispositifs d'insertion classiques pour privilégier un accompagnement vers le logement et l'emploi que l'on pourrait qualifier de "bricolé". Devant les difficultés à entrer dans les dispositifs de

droit commun, ces familles sont passées par des voies singulières afin de déjouer les barrières administratives imposées⁴¹, de se conformer ou non aux critères de sélection décidés pour être accompagnés ou non vers le logement et l'emploi (village d'insertion).

Les stratégies de contournement des différentes barrières mais également les projets dédiés ont eu des conséquences professionnelles, psychologiques, médicales et identitaires à moyen terme sur ces familles. Les personnes dites "protégées" dont l'insertion reposait essentiellement sur un investissement bénévole ou d'un particulier, sont confrontées, pour trois quart d'entre elles, à un isolement sur le plan familial et communautaire. Leur compréhension du système administratif français est pour une majorité d'entre elles trop limitée ce qui les rend dépendantes de leur "protecteur" pour certaines démarches. Pour leurs enfants, l'assimilation à la société française est la voie privilégiée. Les liens avec le pays d'origine et l'emploi de la langue maternelle sont très limités.

Parmi les personnes dites sélectionnées c'est-à-dire celles ayant été retenues dans des projets d'insertion type "village d'insertion", le fait le plus notable est le nombre très élevé (62,5 %) d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, après seulement 5 ans ou moins d'activité salariée. Ces personnes ont enchaîné les heures supplémentaires plus ou moins payées, sans être en capacité de s'opposer aux cadences imposées.

Quant aux "autonomes", c'est-à-dire les personnes qui ont su développer un réseau de connaissances en France suffisant pour mettre en œuvre des modes d'insertion relativement proches de leurs aspirations, leur situation professionnelle demeure précaire bien qu'ils expriment un sentiment d'épanouissement personnel.

Ces différents parcours révèlent en creux la détermination de ces publics à se maintenir coûte que coûte dans l'emploi et le logement une fois sortis des bidonvilles. Mais ils révèlent également une mise à distance de ces mêmes publics des dispositifs d'insertion professionnelle classiques.

Or, l'absence de retour en bidonville des ménages de notre échantillon vient valider l'hypothèse émise lors de la première étude quant au fait d'enclencher l'apprentissage du français, l'insertion professionnelle et l'insertion par le logement dès l'installation en France. Ces démarches sont à entreprendre à travers les dispositifs de droit commun s'adressant aux publics précaires. Elles permettraient d'éviter l'instabilité imposée à ces populations dont les conséquences sociales sont lourdes pour les parents comme pour les enfants. L'évaluation individuelle des besoins au lieu d'expérimentations autour de groupes familiaux ou "ethniques" est une nécessité. Elle suppose que l'ensemble des acteurs en lien avec ces populations renoncent à une vision essentialiste de ces populations.

Toujours dans le même souci d'individualiser ces personnes, l'accès aux différents dispositifs d'insertion (chantier d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion, mission locale, aide à la création d'entreprise) nécessite de partir d'un bilan de compétence valorisant les expériences professionnelles antérieures tout comme les activités/compétences développées lors de la période en bidonville. L'accompagnement des professionnels du secteur, et non de ces publics spécifiquement s'avère nécessaire pour faciliter leur accès aux dispositifs d'insertion. Les mêmes recommandations peuvent être faites pour l'action sociale en générale afin d'éviter que ces publics soient systématiquement accompagnés d'un bénévole, d'une association ou de travailleurs sociaux dédiés pour accomplir leur démarche. La présente étude montre que l'autonomie administrative facilite la résilience sur le plan professionnel comme psychologique.

Parmi les familles de l'échantillon, quels que soient les niveaux sociaux, aucune difficulté

41 On peut citer notamment les mesures transitoires imposées aux ressortissants roumains et bulgare pendant 7 ans après l'adhésion de leur pays à l'UE afin que les Etats protègent leur marché du travail.

n'a été signalée lors de l'accession au logement. L'ensemble des ménages privilégie dans leur habitat la famille nucléaire et non la famille élargie. Aucun cas de sur-occupation d'un logement n'a été déploré. Il n'y a pas eu non plus de problèmes de voisinage ou des problèmes liés à l'hygiène. Au contraire les logements visités sont très bien entretenus. Ces éléments permettent de remettre en question les représentations autour d'un "savoir habité", qu'il faudrait acquérir.

Concernant la jeune génération, la question de la scolarité dans notre échantillon n'est pas apparue comme une difficulté. Une fois les familles installées dans un logement, la scolarisation dès la maternelle est privilégiée. Les familles mettent d'ailleurs en avant la question de l'école comme une raison du parcours migratoire. Les difficultés observées concernent essentiellement les jeunes arrivés en France après l'âge de 10 ans où derrière les conflits propres à l'adolescence semblent se greffer des conflits identitaires influençant le choix de tel(le) ou tel(le) conjoint(e).

Il est important ici de rappeler que la taille de notre échantillon par rapport à l'échantillon initial invite à la prudence quant à une généralisation de ces conclusions. Toutefois, l'examen approfondi de ces parcours, observés de surcroît dans une temporalité assez longue, révèle de nombreux enseignements et bat en brèche plusieurs idées reçues.

En effet, cinq ans après leur sortie des bidonvilles si l'insertion des familles demeurent fragile, les difficultés qu'elles éprouvent ne relèvent pas de problèmes d'adaptation liés à une culture ou des fonctionnements familiaux inadaptés à notre société. L'étude montre que la mise à distance de ces familles des dispositifs d'insertion et du droit commun ont déterminé leur stratégie d'insertion avec à chaque fois un lot de conséquences sur la santé, l'autonomie administrative, etc. Après plusieurs années, quand cet écart se réduit c'est-à-dire quand les personnes savent où et à qui s'adresser pour leurs démarches administratives ou pour une recherche d'emploi, les trajectoires privilégiées s'appuient sur un ancrage territorial très fort (pas de mobilité constatée dans notre échantillon), des enfants scolarisés (jusqu'au lycée au moins d'après l'échantillon) et des compositions familiales dans les logements limitées à la famille nucléaire (parents et enfants). Cette tendance à la "normalité" invite à repenser les actions dédiées aux publics dits "Roms" ou en bidonville initiées par les pouvoirs publics, des associations ou des bénévoles. Il ne s'agit pas ici de dénigrer les engagements de citoyens, d'associations ou de collectivités qui, comme le démontre cette étude, ont permis à des familles de sortir durablement des bidonvilles. Il s'agit plutôt d'inciter les acteurs des dispositifs sociaux et d'insertion à se rapprocher de ces populations. Il est ainsi important de noter que les initiatives allant dans ce sens donnent des résultats très encourageants. La stratégie de résorption des bidonvilles menée par la ville de Toulouse où l'accompagnement social des familles vise à mobiliser de manière concertée Pôle Emploi, des entreprises d'insertion, le CCAS, les écoles, tout en facilitant l'octroi des logements dans le diffus, constitue à ce titre un exemple probant.

Gageons que rendre visibles les parcours des nombreuses personnes passées par un bidonville et actuellement insérées (au sens de l'étude) fassent s'estomper les peurs qui resurgissent à chaque nouvelle migration (polonaise, espagnole, portugaise, italienne, algérienne, malienne), peurs souvent dissimulées par des explications se voulant rationnelles et invoquant l'argument culturel pour défendre l'idée que ces populations ne pourront jamais s'intégrer.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ÉTUDES

Bourgeois L., Le Clève A., Masson-Diez Evangeline, Peyroux O., « *Du bidonville à la ville, vers la vie normale ? Parcours d'insertion des personnes migrantes ayant vécu en bidonvilles en France.* » DIHAL, FAP, 2015

(http://www.trajectoires-asso.fr/_admin/uploads/file/TRAJECTOIRES_Du-bidonville-a-la-ville.pdf)

Dasen P.R. et Ogay T., « *Pertinence d'une approche comparative pour la théorie des stratégies identitaires* » in Costa-Lascoux J., Hily M-A. et Vermès G. (dir.), « *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri* », L'Harmattan, 2000

Diminescu D., « *Les migrants connectés T.I.C., Mobilités et migrations, Réseaux* », La Découverte, 2010/1, n° 159

Duvoux N. et Papuchon A., « *Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale* », Revue française de sociologie, Presses de Sciences Po, 2018/4, vol 59

Duvoux N. et Lomba C., « *Où va la France populaire ?* », PUF, coll La vie des idées, 2019, p. 105

Fall M. et Verger D., « *Pauvreté relative et conditions de vie en France* », Économie et statistique, Année 2005, 383-385

Kastersztein J., Lipiansky E-M., Camilleri C. et al., « *Stratégies identitaires* », Puf, coll. Psychologie d'aujourd'hui, 2015 [1990]

Lareau A., Unequal childhoods. « *Class, race, and family life* », Berkeley, University of California Press, 2003

Legros O., « *Les "villages d'insertion" : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ?* », Revue Asylon(s), juillet 2010-septembre 2013, n°8

Loubet A. et Fredon S., « *Redistribution : les effets des prestations sociales sur le niveau de vie des ménages les plus modestes* », Etudes et résultats, Drees, Septembre 2017, n°1028.

Sayad A., « *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* », Seuil, 1999

Schwartz O., « *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord* », PUF, 1990

Shah Henry, « *Génération platz : enjeux de valorisation économique et morale des jeunes migrants en bidonville en région parisienne* », Mémoire de Master I, sous la direction de Eric Fassin, EHESS, 2018.

RESSOURCES EN LIGNE

« *Qui sont les personnes pauvres ? Et selon quels critères ?* », Cahiers de l'ONPES, Octobre 2018, n°2 (http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/cahiers-onpes_n2-231118.pdf)

Accès aux droits sociaux et droit au séjour des citoyens de l'Union européenne (UE) et des membres de leur famille, Tableau 9, Le COMEDE

(https://www.gisti.org/IMG/pdf/tableau_comede_droits_sociaux_ue_v27_-_septembre_2017_.pdf)

Loi sur les droits des étrangers du 7 mars 2016 : quelles nouveautés pour les citoyens européens ?, Note du CNDH Romeurope (<http://www.romeurope.org/wp->

content/uploads/2016/04/loi_immigration_2016_-
_quelques_informations_sur_les_citoyens_ue.pdf)

Citoyennes UE : le droit au séjour d'un parent tiré de la scolarisation de son enfant
Cimade, Comède, Gisti, Romeurope (<https://www.gisti.org/spip.php?article6042>)

Le Clève A., Peyroux O., Habitants en bidonvilles, Secours catholique 2017
(http://www.trajectoires-asso.fr/_admin/uploads/file/trajectoires-habitants-des-bidonvilles-connaissance-des-parcours-et-droit-commun.pdf)

Rapport annuel 2017 de l'Assurance Maladie – Risques professionnels (https://assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/publications-referance/assurance-maladie-risques-professionnels/rapports-annuels#text_47077)

Riches, pauvres et classes moyennes : comment se situer ? Observatoire des inégalités
(<https://www.inegalites.fr/Riches-pauvres-et-classes-moyennes-comment-se-situer>)

TRAJECTOIRES

squats et bidonvilles